



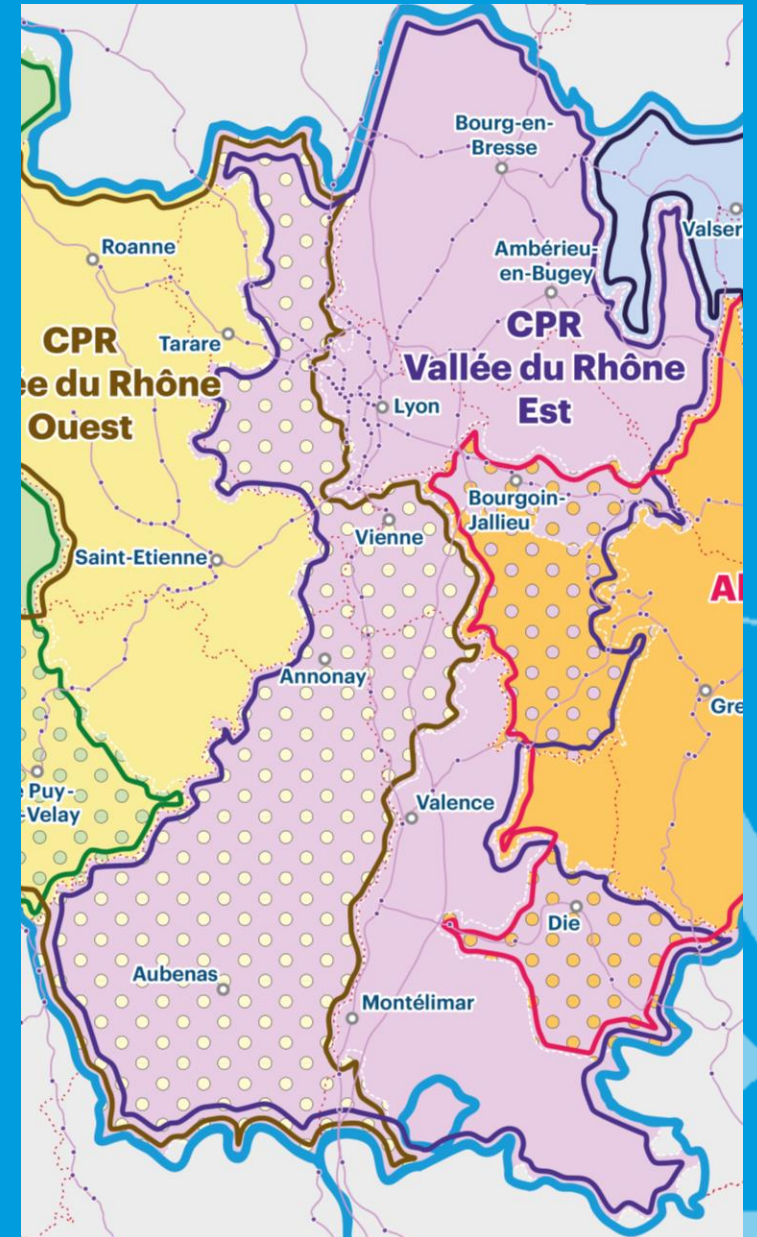
# La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



## COMITÉ DE PARTENAIRES VALLEE DU RHONE EST

25 novembre 2024 14H-17H à Lyon



## DÉROULÉ :

### Introduction de Monsieur Frédéric AGUILERA, Vice-président délégué aux transports

1. **Feuille de route Mobilités Positives du quotidien : cap sur 2035**
2. **Actualités services aux usagers**
3. **Actions sur l'intermodalité et la multimodalité**
  - Transports interurbains et scolaires
  - Aménagements dans les gares/Accessibilité
4. **Bilan TER**
  - Bilan TER 2023 et 1<sup>er</sup> semestre 2024
  - Matériel roulant et installations de maintenance
5. **Perspectives**
  - Services Annuels TER 2025 et 2026 : travaux programmés, évolutions de desserte
  - Perspectives

### Conclusion



# La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

---

**1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien :  
cap sur 2035 en lien avec l'ouverture à la concurrence  
du TER**

- Une concertation renforcée
- Enjeu Feuille de route, CPER, SERM
- Ouverture à la concurrence du TER



## Une concertation renforcée

| Région AOM Régionale =<br>Comités des partenaires régionaux (CPR)   | Région AOM Locale =<br>Comités des partenaires locaux (CPL)  |
|---|--|
| Association des représentants d'employeurs, d'usagers et habitants tirés au sort  |  |
| Adaptation des comités de mobilités actuels<br>--> 5 CPR  | Instances nouvelles à créer :<br>--> environ 30 CPL (au maximum à l'échelle des bassins de mobilités)  |
| <b>Ordre du jour:</b><br>Desserte ferroviaire<br>Dessertes cars structurantes<br>Services de mobilités / tarification régionale<br>Autres actions régionales (planification, ...) | <b>Ordre du jour:</b><br>Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant<br>Et tarification et services associés |



# Une concertation renforcée

PRINTEMPS

**COTECH**

**Comités Techniques préparatoires**

*1 fois/an*

*3h*

*30 à 40 participants :*

- . Associations d'usagers*

AUTOMNE

**COMOB →**

**Comités de Partenaires Régionaux (CPR)**

*1 fois/an*

*30 à 60 participants :*

- . Associations d'usagers*
- . AOM Institutionnels-élus*
- . Représentants du monde économique*
- . Représentants des syndicats de salariés*
- . Habitants tirés au sort (4 par réunion). Pour information 260 personnes ont répondu à l'appel de la Région*

# MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

## « MOBILITÉS POSITIVES DU QUOTIDIEN : CAP SUR 2035 »

DÉLIBÉRÉE EN DÉCEMBRE 2023



**Enjeux de décarbonation  
des mobilités et de réponse  
à tous les besoins,  
dans tous les territoires.**

Une stratégie qui  
n'oppose pas les  
modes

**Choc d'offre  
pour les transports  
collectifs**

**Plan décarbonation  
de la route**

# « Mobilités positives du quotidien : Cap sur 2035 »

## Créer un choc d'offre

De **220 000**  
à **300 000**  
voyageurs par jour (+ 40%)  
pour mémoire :  
+10% entre 2013 et 2022



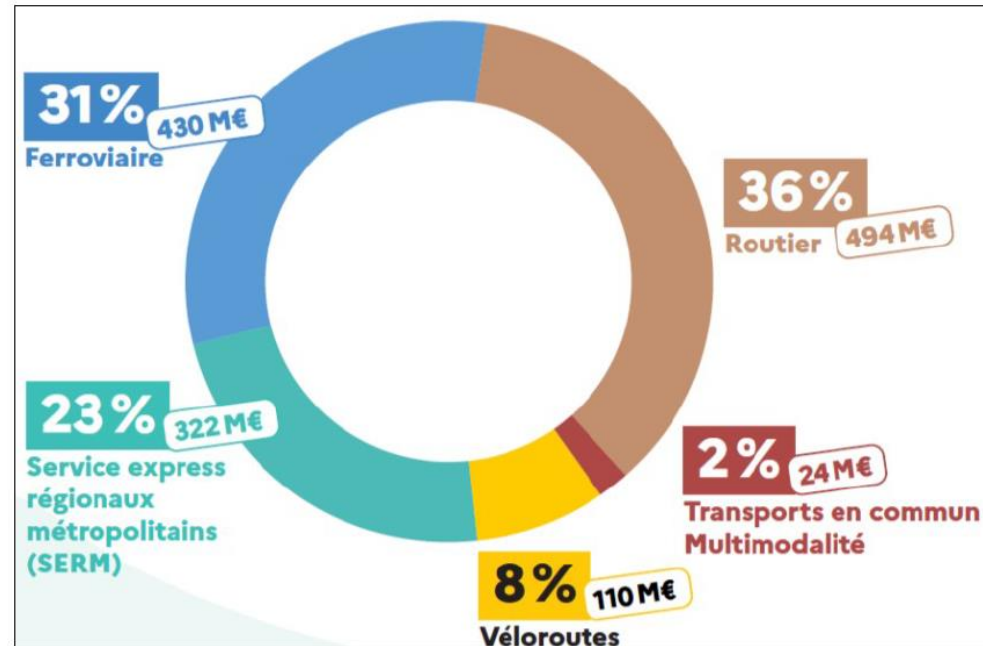
Doublément  
de l'offre

- + 30 % de train.km
- + 60.000 places dans les trains : +40%
- Mise en service de 130 rames et programme de rénovation et décarbonation = **3 Mrds € : un investissement sans précédent**
  - **72 M€** en moyenne par an entre 2010-2015 (Auvergne et Rhône-Alpes)
  - **132 M€** entre 2016-2023
  - **259 M€** entre 2024 et 2035
- **2,7 Mrds € dans les infrastructures de transports collectifs**
  - En participation à SNCF Réseau : 2,2 Milliards - Dont 100% doit être consacré à la région

- Solutions «sur mesure» : Transport À la Demande, dessertes saisonnières ...
- Complémentarité Cars Région et TER : rabattement...
- Décarbonation
- Confort d'utilisation : véhicules, arrêts, gares routières
- Valorisation de la compétence d'Autorité Organisatrice de la mobilité locale

## AVENANT MOBILITES DU CPER 2023-2027

- Une première enveloppe Etat/Région de 620 M€ portée à 690M€ chacun



- Des réunions de concertations avec les départements de fin octobre à janvier (Drôme 29/11, Isère 2/12, Haute Savoie le 21/01, et Savoie reste à caler)
- Finalisation de la maquette financière et retours vers les territoires
- Rédaction de l'avenant et lancement des procédures administratives en parallèle (Evaluation environnementale, l'avis l'AE, consultation du public et avis du CESER)
- Objectif de signature de l'avenant mobilités du CPER à l'été 2025

Le montant annuel des péages représente pour l'année 2023 plus de **210 M€** :

Péages\* versés à SNCF Réseau :

**151,7 M€**

(prévision 2024 : 173.2 M€)

Le montant des investissements de renouvellement est estimé à 35.6 M€ pour 2024

(\*prestations minimales hors redevance d'accès - source DRR 08/04/2024)

Péages versés à SNCF Gares & Connexions :

**61,1 M€**

(prévision 2024 : 66.8 M€)



# Feuille de route MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN - CAP SUR 2035

## Les SERM en Auvergne-Rhône-Alpes Périmètres d'intention

Près de 6 millions d'habitants concernés

(population des communes à 10km d'une gare)

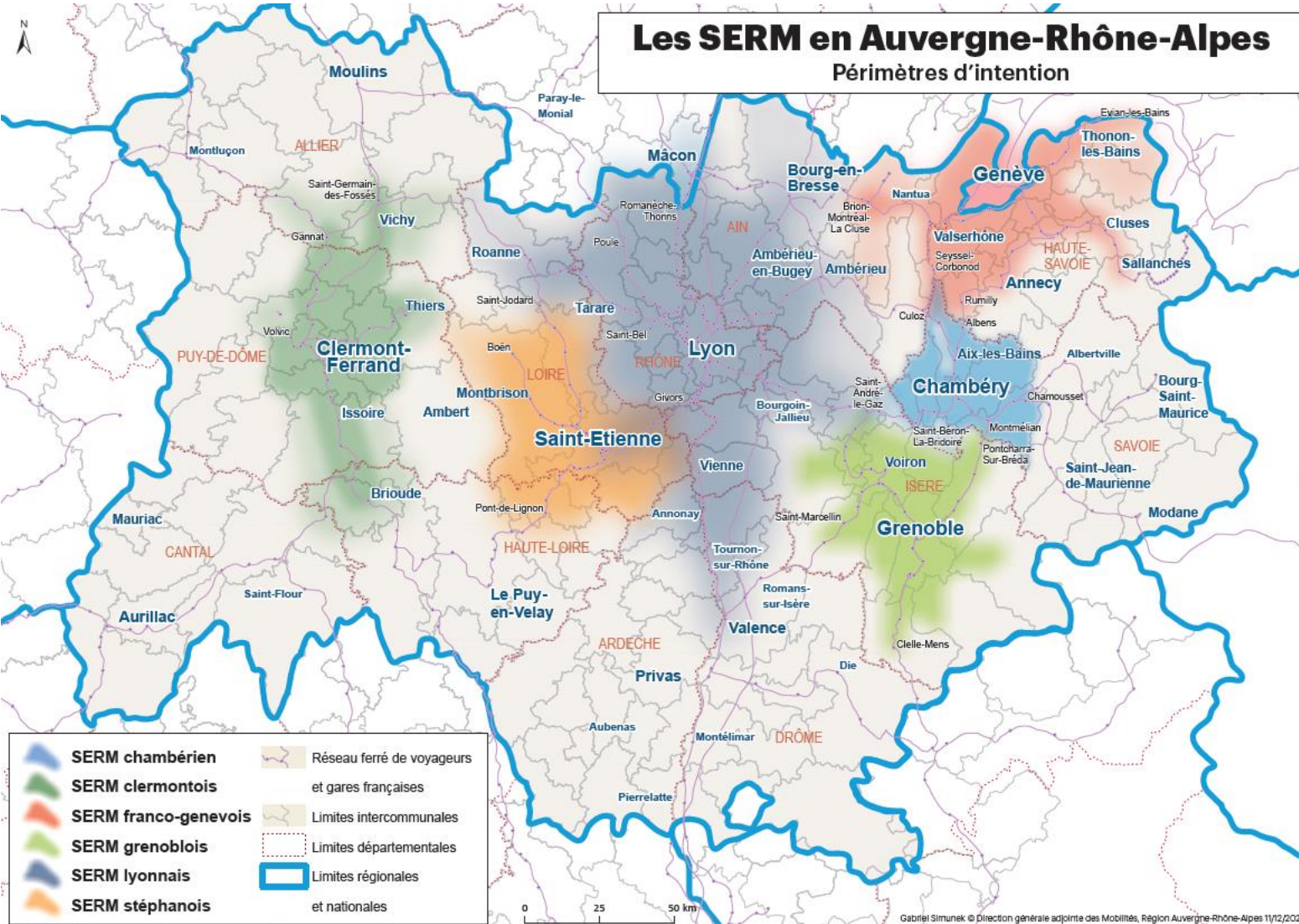
Les 6 grandes aires urbaines de :

- Clermont-Ferrand
- Chambéry
- Franco-genevois
- Grenoble
- Lyon
- Saint-Etienne

Démarches de Préfiguration pour

l'octroi du statut :

- Conventionnement fin 2024
- Lancement début 2025



Gabriel Simunek © Direction générale adjointe des Mobilités, Région Auvergne-Rhône-Alpes 11/12/2024

## Zoom sur le matériel ferroviaire : schéma directeur matériel lancé en 2024

3 Milliards € d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

### ACQUISITIONS (environ 1.5 Mrds €) :

#### De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

- 19 gros porteurs commandés et 10 à commander pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2026
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2026 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

#### De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 70 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 22 rames
- Accompagnement des projets identifiés à date (Grenoble, Vallée de l'Arve...) : environ 5 rames

### ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Mrds €) :

Opérations de maintenance des rames et création de nouveaux ateliers.



# L'ouverture à la concurrence du service TER : les enjeux pour la Région

## Plusieurs enjeux majeurs

- Organiser la sortie du monopole SNCF en « démutualisant » le moins possible : articuler la dernière convention de gré à gré avec SNCF Voyageurs et la mise en concurrence du réseau.
- Préparer le transfert des biens avec une première vague de transfert prévue en 2025.
- Adapter la mise en œuvre du schéma directeur matériel et ateliers de maintenance pour mettre en œuvre le choc d'offre prévu dans la feuille de route en lien avec l'allotissement.

## Un processus qui s'étend sur plusieurs années

- La durée prévisionnelle pour un lot : de 4 à 8 ans, entre l'avis de pré-information et l'exploitation effective par l'exploitant retenu. Cette durée est fonction du périmètre des prestations incluses dans le contrat.
- Consultation pour le lot Auvergne : appel à candidatures en cours



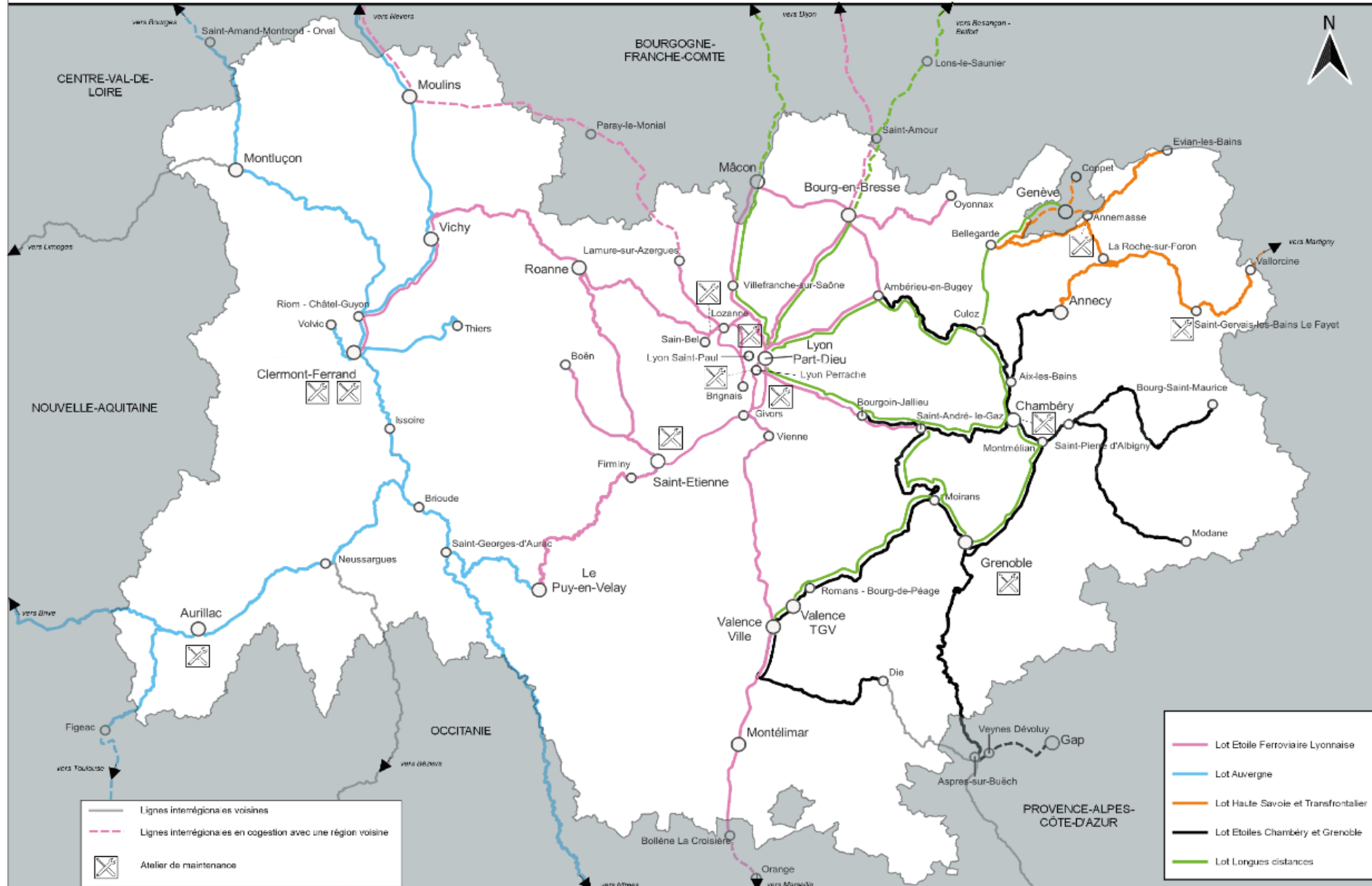
# Une mise en œuvre sur une décennie

- **Cinq lots géographiques :**

- **Lot Auvergne** : exploitation envisagée pour le service annuel 2029
- **Lot Haute-Savoie et transfrontalier** : exploitation envisagée d'ici le service annuel 2033
- **Lot Etoiles de Chambéry et de Grenoble** : exploitation envisagée pour le service annuel 2033
- **Lot dit « longues distances »** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
- **Lot Etoile ferroviaire lyonnaise** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034

- **Un lot "Relation aux usagers"** : Potentiellement sous forme de plusieurs contrats ou marchés publics, dédié spécifiquement à la relation aux usagers : service d'information, de vente (hors guichets), SAV,....

# Projet d'allotissement du réseau ferroviaire d'Auvergne-Rhône-Alpes



## 2. Actualités services aux usagers

**Droits et Obligations du Voyageurs (DOV – PRR)**

**Modernisation des automates de vente**

**Evolutions Oûra : lancement du MaaS**

**Bilan sur le PASS RAIL**

# ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DROITS ET OBLIGATION DES VOYAGEURS (DOV)

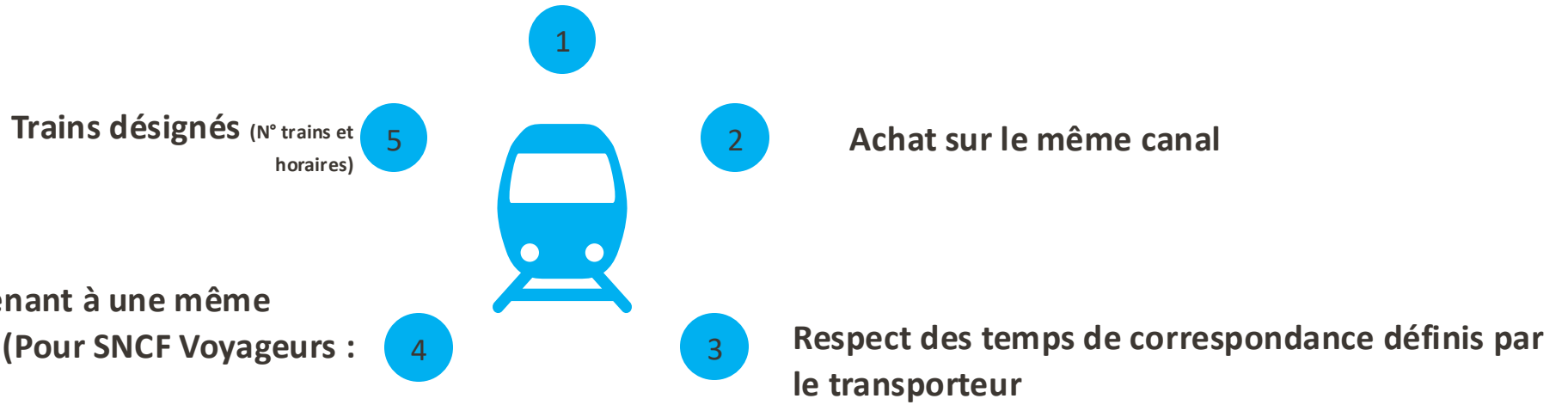
Le Règlement européen définissant, depuis 2007, les **Droits et Obligations des Voyageurs ferroviaires** (DOV ou Rail Passenger Rights Regulation) a fait l'objet d'une **révision** en 2023 pour renforcer les droits des voyageurs.

« Pour les voyages qui comportent **une ou plusieurs correspondances**, le ou les billets achetés dans le cadre **d'une seule transaction commerciale** auprès **d'une entreprise ferroviaire** constituent un billet direct, et l'entreprise ferroviaire est responsable dans le cas où le voyageur manque une ou plusieurs correspondances ».

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, **possibilité d'indemnisation en cas de retard ou suppression pour les billets directs des voyageurs occasionnels TER**. Pour les trajets occasionnels en TER sans correspondance, il n'y a pas d'indemnisation.



## Transaction commerciale unique



# ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DROITS ET OBLIGATION DES VOYAGEURS (DOV)

## L'indemnisation d'un billet direct :

On parle d' **INDEMNISATION** quand le client possède un **billet direct** et qu'il arrive avec plus de 60 minutes de retard à destination finale **alors que son voyage a déjà débuté**.

Elle évolue en fonction du pallier de retard à la destination finale sur l'intégralité du parcours et non pas sur le seul segment en retard ou supprimé.

Pour les billets directs TER, le processus d'indemnisation s'effectuera via le site internet de SNCF Voyageurs.

| RETARD FINAL BOUT EN BOUT | RÈGLEMENTATION DOV | ter<br>Changement au 1 <sup>er</sup> janvier 2025 |     |
|---------------------------|--------------------|---|-----|
| < 30 min                  | 0%                 | Pas d'indemnisation jusqu'au 31 décembre 2024     | 0%  |
| 30 < > 60 min             | 0%                 |   | 0%  |
| 60 < > 120 min            | 25%                |   | 25% |
| 120 min < > 180 min       | 50%                |   | 50% |
| > 180 min                 | 50%                |   | 50% |

# Modernisation des automates de vente

- 321 DBR (Distributeurs de Billets Régionaux) implantés en Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Outil très utilisé mais dont l'usage diminue en raison notamment d'une ergonomie "dépassée"
- Modernisation de l'automate devenue nécessaire pour résoudre des dysfonctionnements dus à l'obsolescence technique (matérielle, logicielle, maintenance...) et pour améliorer le service client
- Proposition de "retrofit" (= remplacer certains composants plutôt que d'acheter un équipement neuf) -> solution intéressante d'un point de vue économique et écologique



# Modernisation des automates de vente

## Fonctionnalités et planning :

- Les nouveaux automates permettront :
  - Un parcours client plus fluide (écran tactile)
  - Des ventes plus rapides (temps passé par transaction amélioré)
  - De respecter les normes d'accessibilité RGAA (validée par des associations d'utilisateurs)
- 8 Régions sont engagées dans ce rétrofit
- Les premiers déploiements auront lieu en Auvergne-Rhône-Alpes à la fin du printemps 2025 (mai-juin)


**Montant de l'investissement pris en charge par la Région : 5,25 M€**




# Oùra, un partenariat au service de la multimodalité


- 38 partenaires engagés pour fluidifier les parcours voyageurs en facilitant l'accès aux différentes offres de mobilité sur les 56 réseaux d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Promotion des services de mobilités au-delà des transports en commun
- Simplifier les déplacements grâce à des supports communs



 Un support commun : la carte Oùra, acceptée sur 45 réseaux de transports

 Un dispositif billettique partagé

 Un site internet [oura.com](http://oura.com) et une appli mobile Oùra

 Un référentiel de données régional : pour mettre en qualité et diffuser les données d'information voyageurs

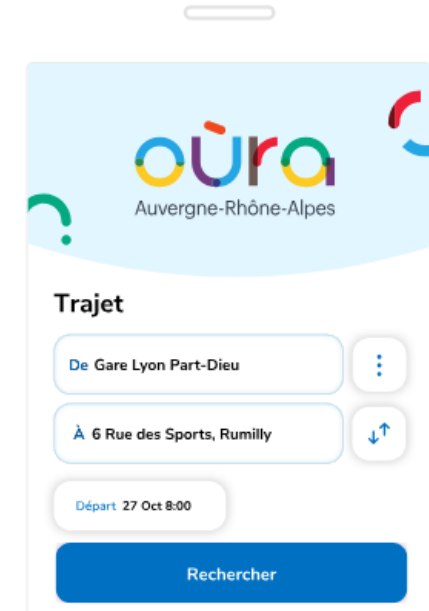


# En 2025, Oûra fait peau neuve

**Début 2025**, le site internet et l'application mobile Oûra feront peau neuve, avec une ergonomie améliorée et des outils plus performants (calculateur d'itinéraires et vente à distance notamment).

**Fin 2025**, l'application Oûra proposera également de la vente en ligne de M-ticket sur les réseaux partenaires volontaires, dont les réseaux régionaux TER, Cars Région Express, Cars Région.

**A partir de 2026**, de nouveaux services de mobilité viendront enrichir l'information-voyageurs, et le rechargement de carte Oûra par Smartphone NFC seront proposés.



Bienvenue sur la boutique Oûra



# MON PASS RAIL 2024

avec la Région-Auvergne-Rhône-Alpes

## C'EST QUOI ?

Un abonnement pour **voyager en illimité sur les réseaux TER et Intercités** partout en France (hors Ile-de-France) cet été. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, les **cars TER et cars Région express** sont également inclus !



Pour les jeunes de **16 à 27 ans inclus**



Pour un prix de **49€/mois**



Valable 1 mois  
du **01/07 au 31/08**

**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**  
À PORTÉE DE TRAIN !



#BONPLAN

## COMMENT ME LE PROCURER ?

1

Je me rends dès maintenant sur **SNCF Connect** ou **Trainline**

2

Je remplis **mes informations personnelles**

*Le pass est nominatif*

3

Je choisis ma **date de validité**

*Mon Pass sera valable pendant 1 mois à partir de cette date*

4

Je reçois mon Pass **dans ma boîte mail** au format PDF

## COMMENT EN PROFITER ?

Pour l'utiliser, **je réserve chaque trajet** comme d'habitude sur SNCF Connect ou Trainline et **j'ajoute le numéro de mon pass** dans les détails passagers. **Mon trajet me coûte 0€ !**

Je peux stocker **jusqu'à 6 billets** sur mon pass.

Je voyage avec **mon billet, mon pass** et **une pièce d'identité**.

# Bilan du Pass Rail été 2024



## – Au niveau national :

- 235 367 Pass Rail vendus
- 2,4 M de voyages réalisés, dont 2,1 M de voyages en TER
- 2<sup>ème</sup> parcours le plus effectué au niveau national : Grenoble <=> Lyon
- **Satisfaction globale** : 8,4/10 (8,6/10 en AURA)
- **Nombre moyen de voyages par Pass** : 12,5 voyages
- **23 %** des pass rail vendus au niveau national

## – En Auvergne-Rhône-Alpes :

- **Fréquentation** : 560 000 voyages
- **Top Parcours TER** :
  1. Grenoble <=> Lyon (23 000 voyages)
  2. Lyon <=> Paris-Bercy (20 000 voyages)
  3. Lyon <=> Marseille (17 800 voyages)
  4. Dijon <=> Lyon (17 000 voyages)
  5. Lyon <=> Saint-Étienne Châteaureux (17 000 voyages)
- **Interrégional** : 7 parcours sur les 30 du Top Parcours
- **Taux d'induction** : 40% des voyages n'auraient pas eu lieu sans le Pass Rail (43% au national)

1,2 M€

Reste à charge pour  
la Région

### **3. Actions sur l'intermodalité et la multimodalité**

**Transports interurbains et scolaires**

**Aménagements dans les gares**

**Accessibilité**

## La décarbonation des mobilités :

- La feuille de route Mobilités 2035 prévoit la décarbonation totale des autocars de la Région d'ici 2035.
- Le règlement CO2 européen d'avril 2024 impose la réduction des émissions de CO2 des poids lourds de 45% en 2030 et 90% en 2040 par rapport à 2019, ce qui se traduit par l'interdiction progressive de l'exploitation d'autocars autres qu'électriques à batterie ou à pile à combustibles.
- Une réelle prise en compte de la **transition énergétique** avec près de 700 véhicules alternatifs au diesel commandés à 2024 (14 %) :
  - 400 au GNV dont 200 au biogaz (biogaz à 100% essentiellement).
  - 200 au biocarburant à 100%.
  - Une trentaine de cars rétrofités électriques.
  - 16 cars rétrofités hydrogène et un bus hydrogène.
  - Une cinquantaine de véhicules légers électriques notamment :
    - 21 véhicules électriques 9 places cédés à des communautés de communes pour du transport en territoire rural par délégation de la Région.
    - Une vingtaine de véhicules électriques chez nos opérateurs internes (la loi imposant 30% de véhicules légers électriques à compter de 2025 dans le parc véhicules légers Région).

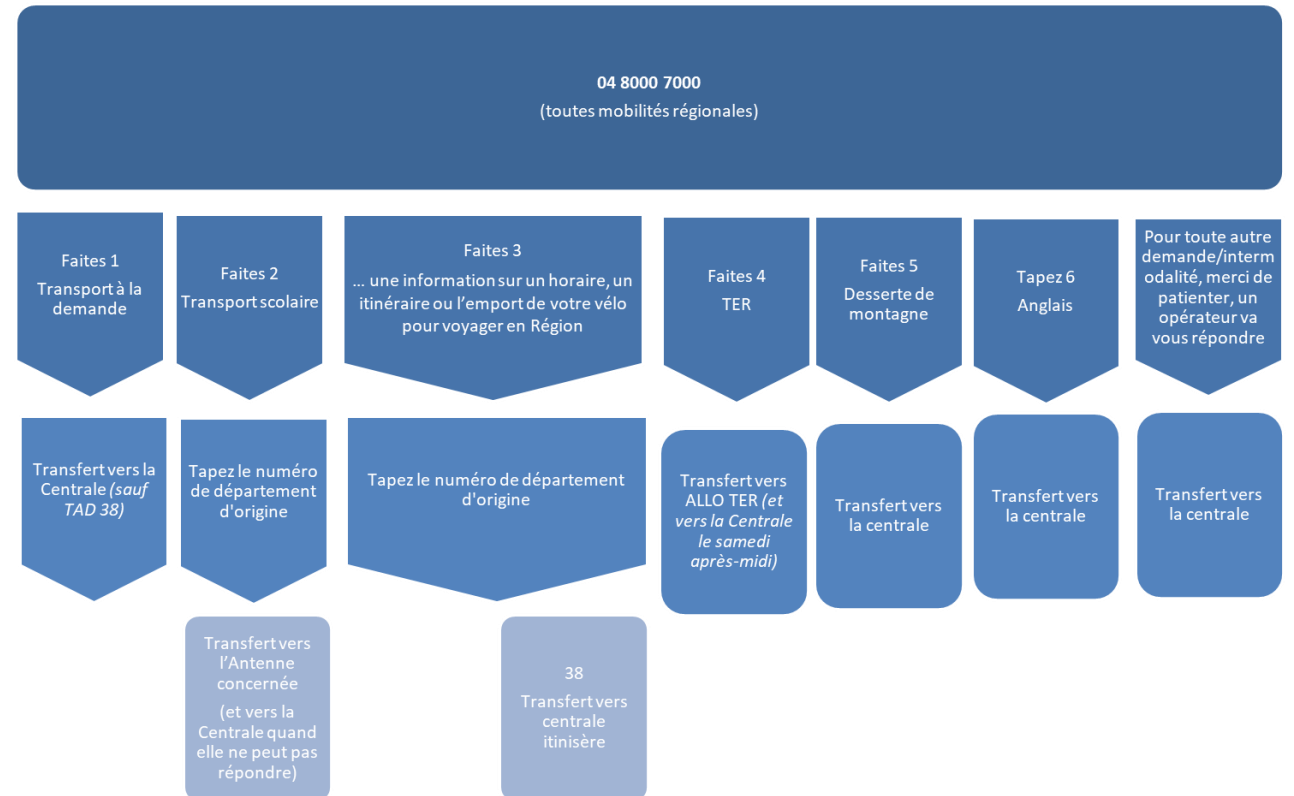
# CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

Depuis l'été 2023 grâce à un numéro unique 04 8000 7000 accessible du lundi au samedi de 8h à 19h.

**Nouveauté 2024 : ouverture d'un choix saisonnier pour les dessertes de stations de montagne (choix 5)**

## Les déploiements 2024 :

- TAD 26 en janvier 2024
- CC du Cantal + CC Coline Communauté Printemps 2024
- **Intégration de la fonction Transport scolaire en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024



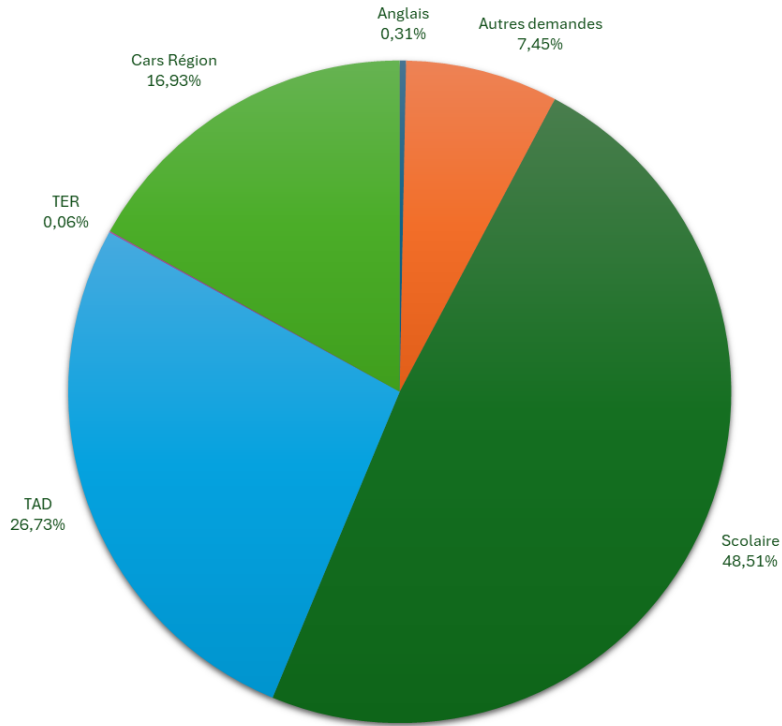


# Allo, La Région vous transporte

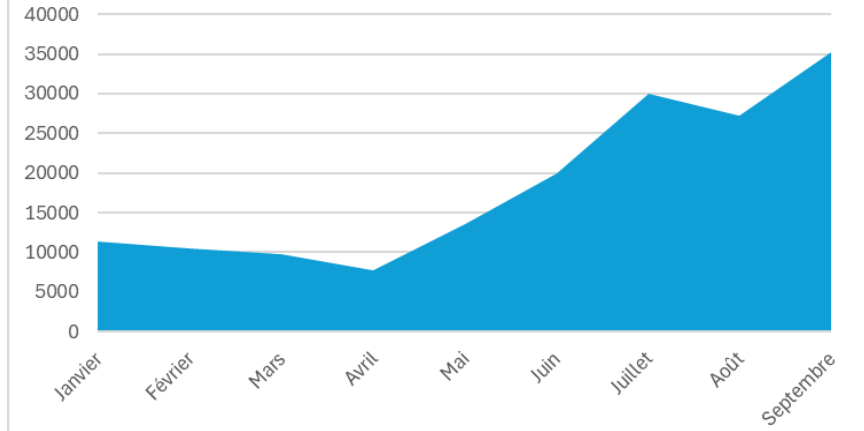
## Chiffres 2024

165 233 appels traités du 01/01/24 au 30/09/2024 (contre 27 181 sur l'année de lancement de juin à décembre 2023)

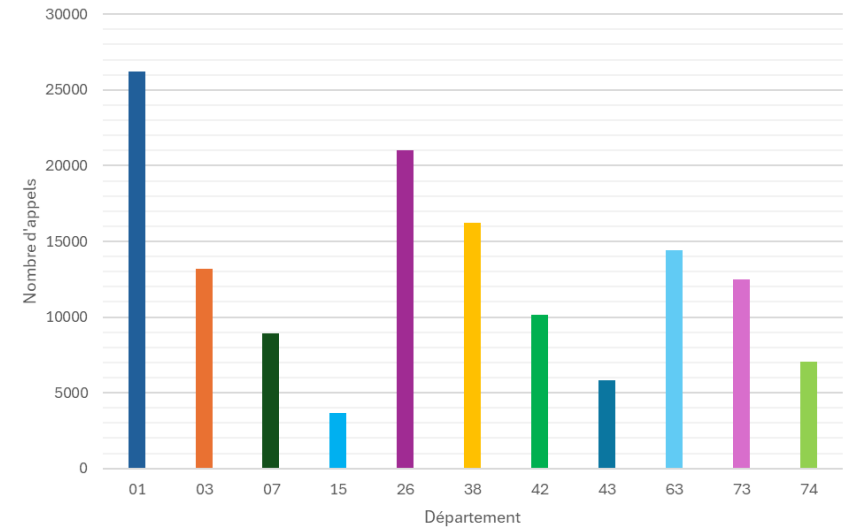
### Appels traités par activité



### Evolution du volume d'appels par mois



### Répartition des appels par département



## CARS RÉGION AIN :

- Prolongement de la ligne A71 Lyon – Montluel jusqu'à Dagneux avec 20 allers/retours par jour (en semaine), soit plus de 60 % des courses de la ligne.
- Desserte du parc industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) par les lignes A10 Ambérieu-en-Bugey – PIPA et A11 Meximieux – PIPA depuis septembre 2022. Plus de 22 000 voyages sur la première année (le double de ce qui était attendu). »
- Lancement d'un nouveau service TAD TOUQUAN par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain depuis septembre 2023. Ce service est financé à hauteur de 70 % par la Région.

## CARS RÉGION ISÈRE :

- Après une année d'étude et de concertation des 5 établissements scolaires de La Tour du Pin, mise en place de la nouvelle offre de desserte scolaire sur ce secteur.
- Suite au constat d'une utilisation quasiment nulle de la ligne en transport à la demande T25 (moins de 1 usager en moyenne par jour sur l'ensemble de la ligne), cette dernière a été supprimée en septembre 2024.
- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) a fusionné ses réseaux M'TAG et M'TouGo en M'Réso et assure désormais la gestion du transport scolaire au sein de son périmètre, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité. Au 16 octobre, l'antenne enregistrait en parallèle une baisse moyenne de 7% de demandes, passant de près de 50 000 à 47 000.



## DRÔME

### Offre vers Valence TGV :

- Nouvelle offre en transport à la demande vers Valence-TGV au départ de Tain et Tournon depuis septembre 2022
- Nouvelle offre entre Valence TGV et la vallée de la Drôme en TAD (à la demande) depuis Livron-Loriol-Allex-Grâne ; Saou-Bourdeaux et Saillans pour augmenter le service à cout constant : 4 A/R par jour, succès de l'offre avec un doublement de la fréquentation sur la période décembre 2023 à ce jour.

### Scolaire + :

- Permettre aux élèves bénéficiant du transport scolaire régional de voyager sur tout le réseau cars Région en toute liberté pour 20€ par an (sont exclus du dispositif dans la Drôme les lignes X73, X74, X76 et le Transport à la Demande (TAD) , ainsi que l'accès aux réseaux urbains du Territoire (Citéea, Montélibus et Arche Agglo)
- 1 834 abonnements Scolaire + ont été souscrits soit 13,2% des élèves bénéficiant du transport scolaire

### Ouverture des services scolaires :

- Ouverture des services scolaires aux voyageurs commerciaux prévue fin 2024

# CARS REGION ARDÈCHE

## Reconduction des offres actuelles

- Ligne 73 Aubenas-Privas-Valence-Valence TGV
- Ligne 74 Aubenas-Montélimar-Valence TGV
- Ligne 75 Lyon-Annonay
- Ligne 76 Vallon Pont d'Arc – Montélimar – Valence TGV :

Départ Vallon avancé de 14h10 à 13h10 pour corres TGV Montélimar (Paris et Miramas) et Valence TGV (Paris et Lyon) en déc 2024.

**Ajout de 2 A/R par jour (1 le matin et 1 l'après-midi) sur la ligne E18 Privas - Montélimar du lundi au vendredi à compter du 1er sept 2024**

**Travaux Pont-canal du Teil** (fermeture voie dans un seul sens Drôme-> Ardèche jusqu'en 2025)

Le pont sera fermé 1 mois dans les 2 sens au 1er semestre 2025, imposant détour par Rochemaura.

**Ouverture nouvelle déviation Le Teil** début 2025

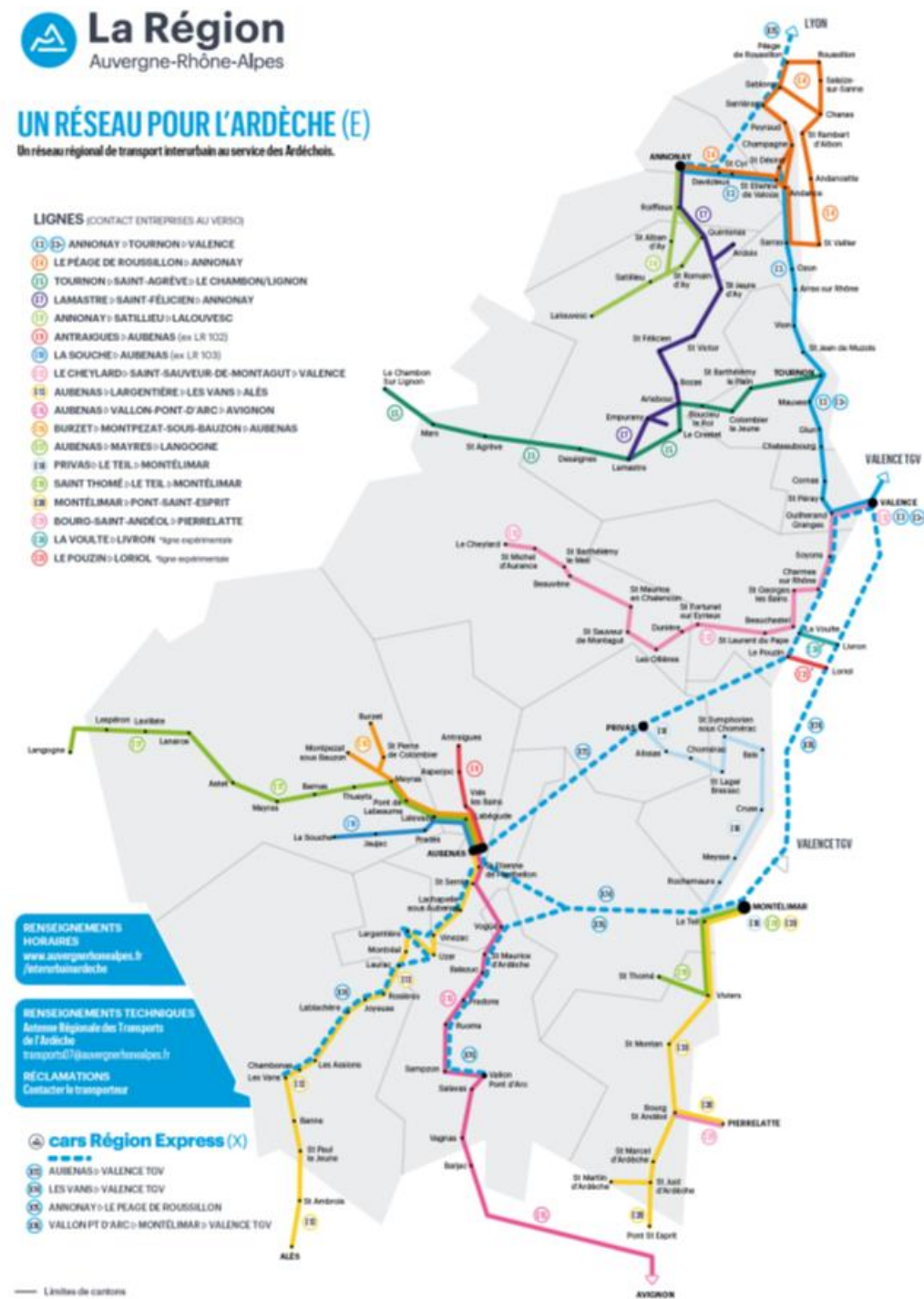
=> les lignes X74 et X76 prendront cette route au lieu de la RD107. Date de mise en place à définir.

## UN RÉSEAU POUR L'ARDÈCHE (E)

Un réseau régional de transport interurbain au service des Ardéchois.

### LIGNES (CONTACT ENTREPRISES AU VERSO)

- 11 ANNONAY > TOURNON > VALENCE
- 12 LE PÉAGE DE ROUSSILLON > ANNONAY
- 13 TOURNON > SAINT-AGRÈVE > LE CHAMBON/LIGNON
- 14 LAMASTRE > SAINT-FÉLICIEN > ANNONAY
- 15 ANNONAY > SATILLIEU > LALOUVESC
- 16 ANTRAIGUES > AUBENAS (ex LR 102)
- 17 LA SOUCHE > AUBENAS (ex LR 103)
- 18 LE CHEYLARD > SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT > VALENCE
- 19 AUBENAS > LARGENTIÈRE > LES VANS > ALÈS
- 20 AUBENAS > VALLON-PONT-D'ARC > AVIGNON
- 21 BURZET > MONTPEZAT-SOUS-BAUZON > AUBENAS
- 22 AUBENAS > MAYRES > LANGOOGNE
- 23 PRIVAS > LE TEIL > MONTÉLIMAR
- 24 SAINT-THOMÉ > LE TEIL > MONTÉLIMAR
- 25 MONTÉLIMAR > PONT-SAINT-ESPRIT
- 26 BOURD-SAINTE-ANDEOL > PIERRELATTE
- 27 LA VOLUTE > LIVRION (ligne expérimentale)
- 28 LE POUZIN > LORRIOL (ligne expérimentale)



RENSEIGNEMENTS  
HORAIRES  
[www.auvergne-rhone-alpes.fr/interurbainardèche](http://www.auvergne-rhone-alpes.fr/interurbainardèche)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES  
Autorité Régionale des Transports de l'Ardèche  
[transport@auvergne-rhone-alpes.fr](mailto:transport@auvergne-rhone-alpes.fr)

RÉCLAMATIONS  
Contacter le transporteur

### cars Région Express (X)

- 11 AUBENAS > VALENCE TOV
- 12 LES VANS > VALENCE TOV
- 13 ANNONAY > LE PÉAGE DE ROUSSILLON
- 14 VALLON PT D'ARC > MONTÉLIMAR > VALENCE TOV

— Limites de cantons



# INVESTISSEMENTS DANS LES GARES

## Restructuration du PEM Part Dieu phase 1 : 300 M€ (dont 99 M€ Région)

- Déjà réalisé : voie L, mise en service de la galerie Vilette sud galerie Béraudier
- Travaux en cours pour la rénovation du Hall historique en 2025 : inauguration envisagée fin 2025





Plan Projet réaménagement du PEM d'Ambérieu en Bugey  
phase 1, mars 2022, Relations Urbaines



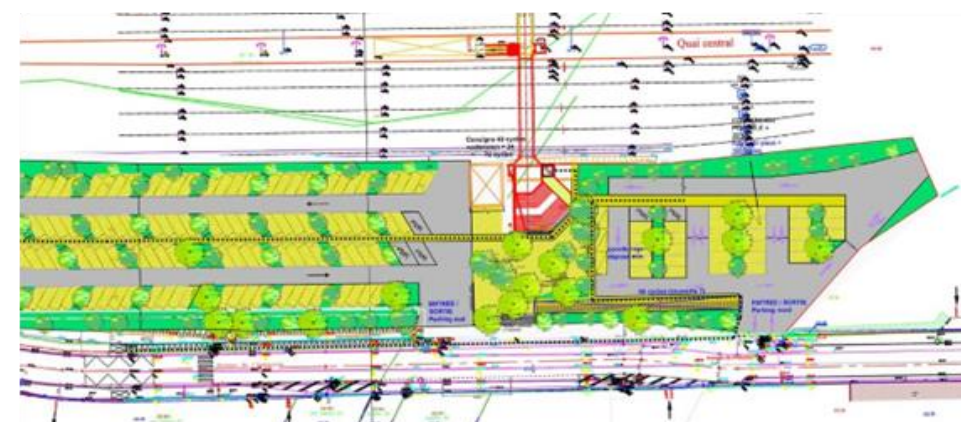
## Gare d'Ambérieu (MOA G&C + CCPA)

- Mise en accessibilité en 2021 : 5,7 M€ dont 40,3% (2,3 M€) Région,
- Abords de la gare (parvis, gare routière et parking) : environ 6 M€ dont 47,8% (2,9M€) Région,
- Inauguration en sept 2024



## Abords de la gare de Sathonay-Rillieux (côté Rillieux)

- Aménagement d'un parvis modes doux et d'1 parking de 176 places et d'une consigne TER+Vélo : 2,1 M€ dont 50% (1,05 M€) Région



AVP aménagement des abords de la gare de Sathonay-Rillieux, 2021, SETEC-Eranthis

## Réaménagement des abords de la gare de Bourgoin-Jallieu (MOA CAPI – Ville)

- Réaménagement du parvis bi-face, de la halte routière, des accès à la gare: 3 M€ (dont 1,5 M€ Région)
- Parvis Nord : travaux démarrés et livraison fin 2025
- Parvis sud : reprise des AVP
- *Livraison prévue en mars 2026*

## Halle Vélo (MOA SNCF G&C)

- *Etudes en cours pour la réhabilitation d'une halle vélo*



## Réouverture de la halte Reventin-Vaugris

- Etude d'opportunité réalisée sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau (190 K€ financés par la Région)
- Etude de faisabilité sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Gares & Connexions (630 K€ financés par la Région) : Terminée
- Sondages géotechniques en cours
- Potentiel de fréquentation à l'horizon 2030 de 1 140 montées descentes.

## Réouverture de la halte Portes du Dauphiné

- Etude d'opportunité réalisée sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau (190 K€ financés par la Région)
- Etude de faisabilité sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Gares & Connexions (630 K€ financés par la Région) : Terminée
- Sondages géotechniques en cours



# TRAVAUX EN COURS

## Réaménagement des abords de la gare de Crest

- Coût : 600 k€ (dont 300 k€ Région)

*création d'un parvis, création d'une dépose minute, redéfinition des arrêts de bus, amélioration et sécurisation des cheminements*

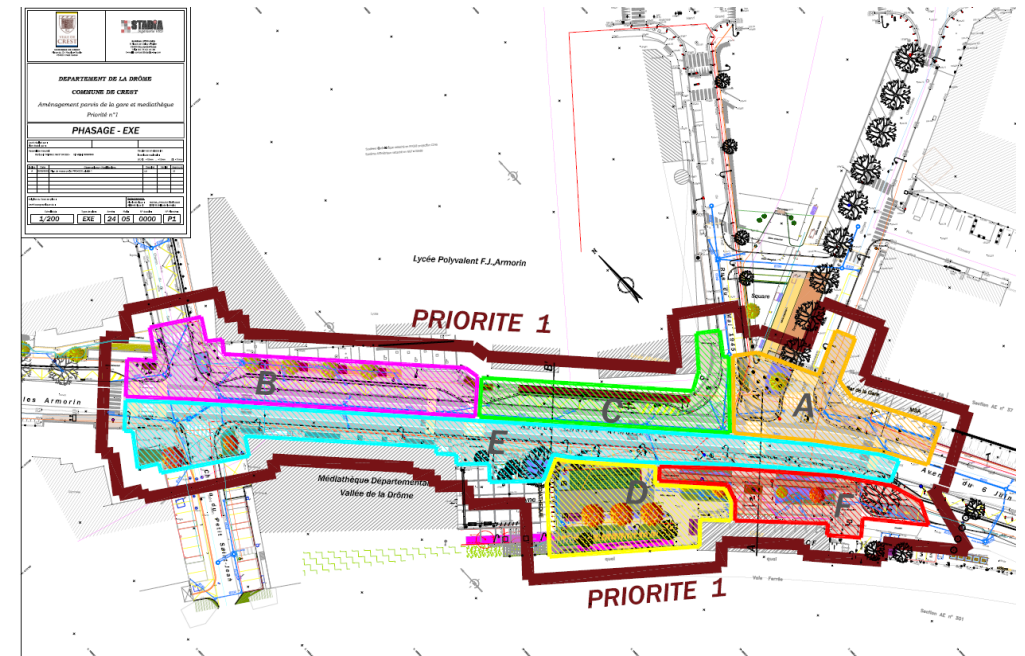
- Travaux : 2024-2025

*depuis janvier 2024 : partie nord de l'axe de la RD93 (secteurs A, B et C)*

*depuis mai 2024 : sud de l'axe de la RD93 et parking de la médiathèque (secteur D)*

*Mi-novembre fin décembre 2024 : secteur parvis de la gare*

- MOA Ville



## Réaménagement des abords de la gare de Saint André le Gaz :

- plateforme de dépose minute et d'arrêts de bus, stationnements pour les PMR et les taxis, requalification du parvis avec des circulations à sens unique, la création d'un îlot central, la sécurisation des cheminements piétons et vélos, des trottoirs confortables et des aménagements paysagers.
- 800 k€ (dont 400 k€ Région)
- MOA : communauté de communes Les Vals du Dauphiné
- Calendrier travaux : 2025-2026





## Consigne à vélos en gare de Vienne

- Consigne collective de 72 places : une occupation théorique importante (taux d'abonnement de 106 %)
- Site prioritaire dans le cadre de la feuille de route. 2025 : Lancement des études en vue d'une extension capacitaire
- 8 places en consignes individuelles installées fin 2023 au sud de la gare ;

## Nouvelle consigne à vélos en gare de Valence Ville

- 64 places vélo supplémentaires aménagées dans le bâtiment voyageurs pour répondre aux objectifs de la Loi LOM
- Livraison différée début 2025 en raison de travaux complémentaires à réaliser

# PRINCIPAUX "PLACE DE LA GARE" RÉALISÉS MOA G&C

TAIN L'HERMITAGE – WINE & RIDE

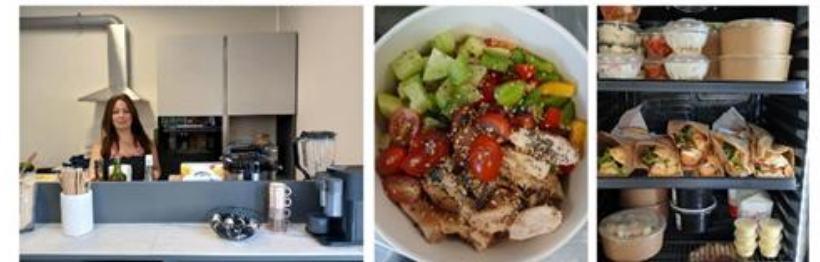


SAILLANS – BUREAUX PARTAGES 'LA LOCOMOTIVE'



MONTLUEL – SNACK 'GARE A LA FAIM'

ALBIGNY-NEUVILLE – ATELIER D'ARCHITECTURE 'HORS LES MURS'



## AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **55 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 67% des gares classées prioritaires** (38 gares régionales et 17 gares nationales).
- **Dernières gares mises en accessibilité** : Moûtiers, Chambéry, Issoire, Le Puy, Montluçon, Belleville-sur-Saône, l'Arbresle.
- **Etudes en cours** : Rives, Le-Péage-de-Roussillon, Lyon-Vaise, Meximieux, Montmélian...
- En mars 2024, près de **128 M€** avaient été engagés (60 M€ par l'Etat, 45 M€ par la Région, 18,5 M€ par SNCF G&C et plus de 4 M€ de contributions de collectivités).

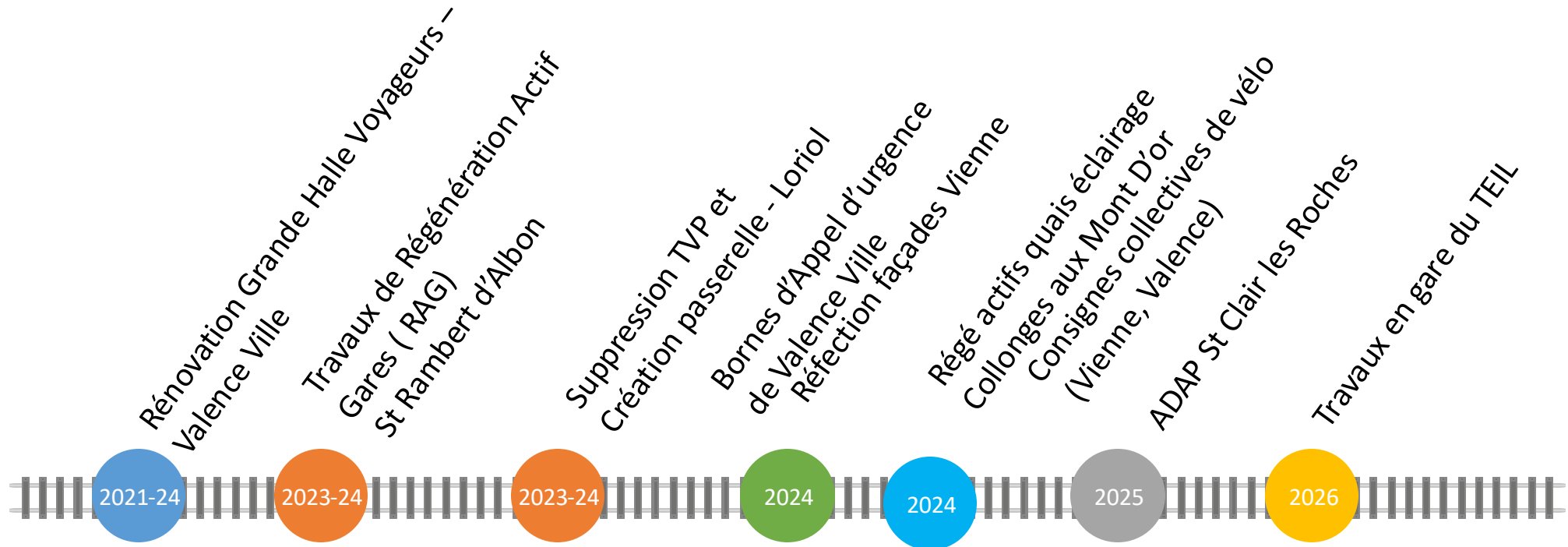
**Déploiement de balises sonores** en entrée des gares régionales : Issu des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel :

- 4 visites de gares avec des représentants d'associations
- Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer
- 1ere convention de 601 k€ financés à 100% par la Région: déploiement en cours dans 100 gares,
- 2eme vague de déploiement envisagée.





# PRINCIPAUX TRAVAUX SUR PÉRIMÈTRE G&C

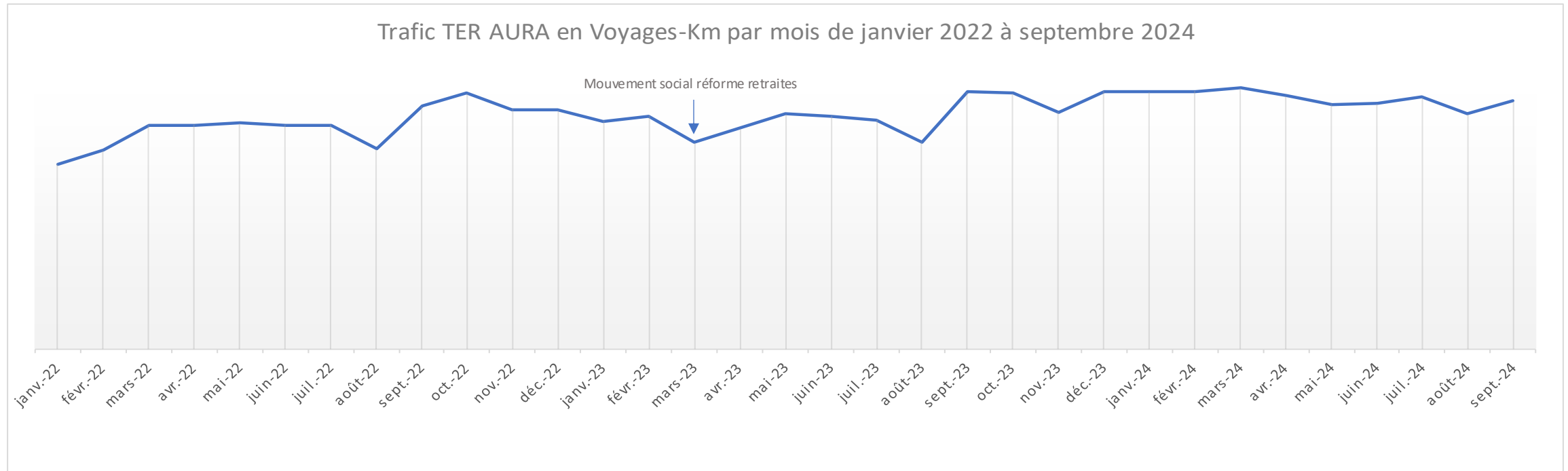


## 4. Bilan TER

**Bilan TER 2023 et 1<sup>er</sup> semestre 2024**

**Matériel roulant et installations de maintenance**

# La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes par mois depuis 2022



**En cumul, de janvier à septembre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 10% à ce qu'il était sur la même période en 2023 (A comparer à la hausse de fréquentation de +3% observée entre janvier – aout 2023 par rapport à 2022).**

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +16% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (pour mémoire, mouvement social interprofessionnel contre la réforme des retraites en début d'année 2023).

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +8% à celui du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +7% à celui du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023.

# Les voyageurs réguliers et abonnés entre janvier et septembre 2024

De janvier à septembre 2024, le trafic abonnés représente 42% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Au 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2024, le nombre d'abonnements mensuels vendus chaque mois par SNCF Voyageurs (en moyenne 62 000 de janvier à mars puis en moyenne 55 000 d'avril à juin) est supérieur de +6% par rapport aux ventes du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

En septembre et octobre 2024, en moyenne **66 600 abonnements mensuels ont été vendus par SNCF Voyageurs**, ce qui constitue un record.

A noter également qu'il y a **plus de 14 500 abonnés illico ANNUEL** en octobre 2024, ce qui constitue aussi un record.

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2

ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2

+ DE TEMPS POUR SOI 😊

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SNCF VOYAGEURS

Le marché des Fréquents, en cumul de janvier à septembre 2024 par rapport la même période en 2023 :

- +10 % de trafic Fréquents Jeunes (-26 ans)
- +10 % de trafic Fréquents Tout Public

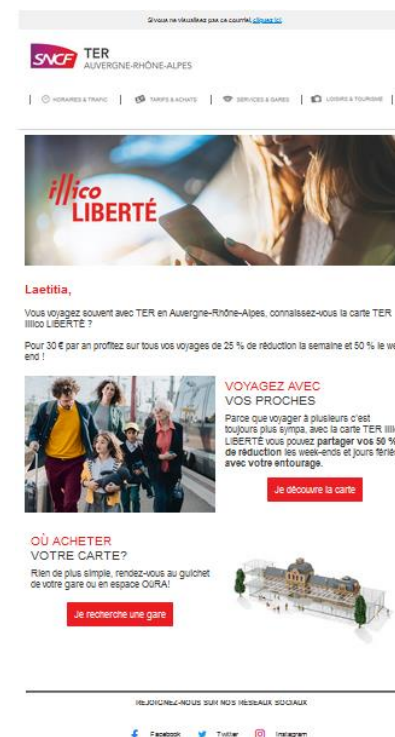


# Les voyageurs occasionnels entre janvier et septembre 2023

De janvier à septembre 2024, le trafic des voyageurs occasionnels représente 58% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

A fin septembre 2024, près de 149 000 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes ont été vendues, ce qui constitue une hausse de près de +13% par rapport à la même période 2023. Pour mémoire, ces cartes ont fait l'objet d'une promotion (15 € au lieu de 30 € et 5 € pour les jeunes au lieu de 15 €) pendant une semaine en mars et quatre semaines au début de l'été.

Cet été, près de 1,5 millions de déplacements ont été réalisés à bord des TER Auvergne-Rhône-Alpes et LEMAN EXPRESS avec un des 3 tarifs promotionnels : Illico PROMO VACANCES (-40% et gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), Prix Minis (prix ronds en heures creuses, environ -50% par rapport au plein tarif), Billets Pass Rail à 0 €.



Le marché des « Occasionnels » en cumul de janvier à septembre 2024 vs la même période en 2023 : +10%  
Sur la cible des jeunes, la croissance du trafic est de +14%

# Bilan dispositif « TER cyclo » printemps-été 2024

## 4e année d'expérimentation et extension à de nouvelles lignes

- Les samedis, dimanches et jours fériés du 1er mai au 29 septembre 2024 :
  - **Réservation obligatoire et gratuite** (sauf pour les titulaires d'un abonnement TER) de la place vélo sur tous les trains TER des lignes Lyon – Marseille, Lyon - Genève, Lyon – Macon, Grenoble – Gap et Valence - Gap
  - Réservation distribuée (en ligne uniquement) sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes
- Pour les week-ends de l'ascension (9, 11 et 12 mai), de Pentecôte (18, 19 et 20 mai), puis pour tous les week-ends du 15 juin au 8 septembre en vallée du Rhône et sur Grenoble – Gap :
  - **Augmentation des capacités d'emport des vélos** (Marseille – Lyon – Marseille : + 12 places, Avignon – Lyon – Avignon : +15 places et Grenoble – Gap : + 4 à 8 places)
  - **Accompagnement par du personnel dédié** à l'aide à la montée et la descente, stationnement à bord et information des voyageurs

50 000 places vélos sous réservation  
+  
Plus de 4 000 nouvelles places vélos créées sur la période dans les trains en vallée du Rhône et sur Grenoble – Gap (tenant compte des possibilités offertes par le matériel et par la fréquentation voyageurs)  
+  
Accompagnement dédié à bord



> à 22 000 réservations en 2024 (hors Lyon – Macon (comptabilisées par TER BFC))

- Principe de réservation apprécié et sécurisant et satisfaction voyageurs élevée
- Baisse des problèmes d'emport vélo mais nombreux usagers qui voyagent encore sans réservation, ce qui limite la garantie offerte à ceux qui ont réservé
- Reconduction et extension à de nouvelles lignes à l'étude pour 2025

### Avec TER, votre emplacement vélo garanti sur 5 lignes

#### Voyagez plus sereinement

Les vélos sont bienvenus à bord de TER, aux emplacements prévus et dans la limite des places disponibles.

Grâce à la réservation, l'accès de votre vélo est garanti à bord, les week-ends et jours fériés du 1<sup>er</sup> mai au 29 septembre 2024, sur les lignes :

- Lyon - Marseille
- Lyon - Macon
- Lyon - Genève
- Valence - Gap
- Grenoble - Gap

#### Bénéficiez de places supplémentaires

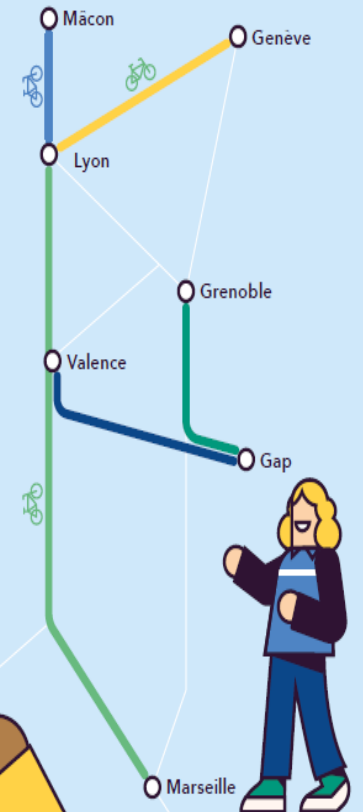
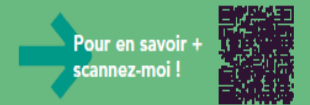
+50 000 places disponibles

#### Embarquez en toute simplicité : on s'occupe de vous

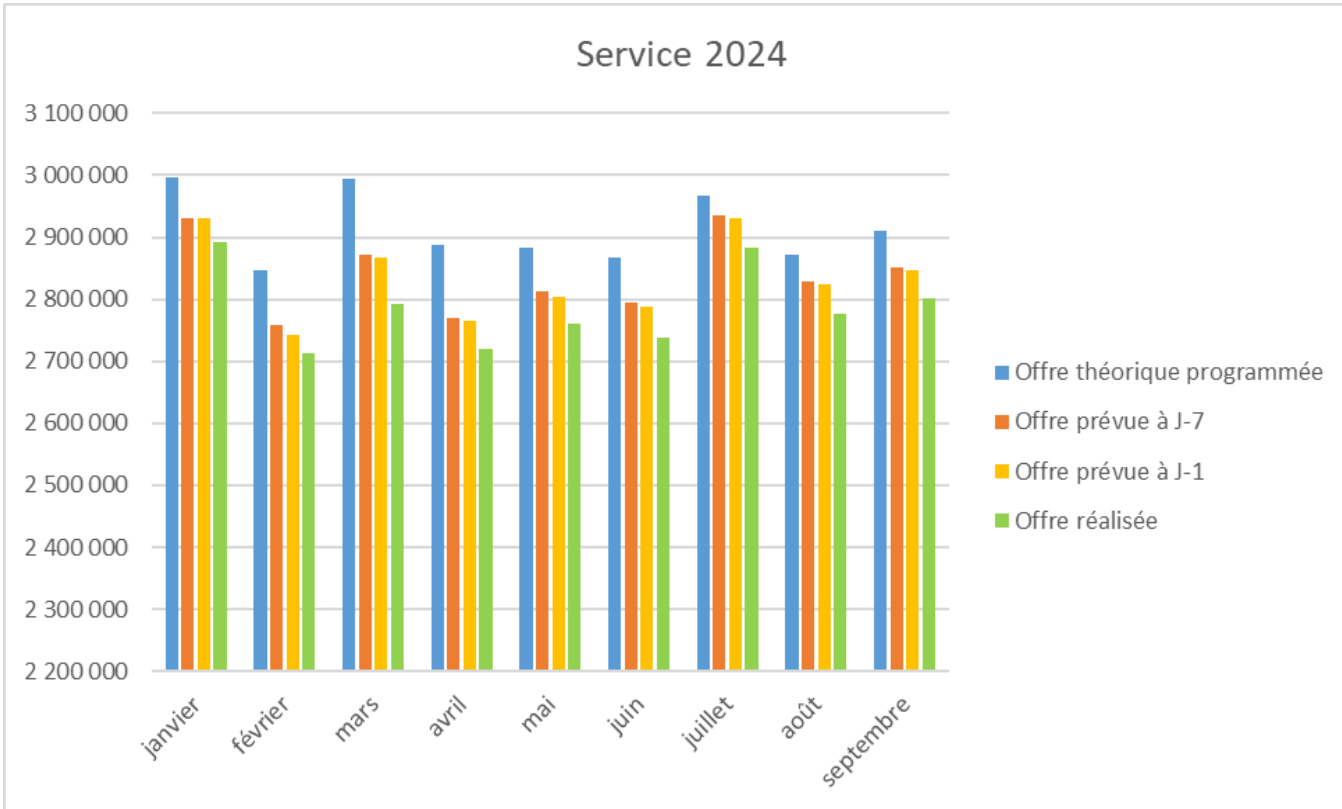
Sur certains trains, des espaces vélos supplémentaires et du personnel sont à votre disposition pour embarquer et pendant tout le voyage.

#### Préparez votre voyage

1. Réservez votre place vélo à bord
2. Achetez vos billets de train
3. Voyagez sereinement en étiquetant votre vélo (comme vos bagages)



# Réalisation / non réalisation de l'offre TER



Source : Rapport Production AURA

## A fin septembre 2024, 95,6% des trains.km programmés ont circulé.

- Les suppressions avant J-7 (**Plans de Transport Adaptés - PTA**) représentent **2,6%** de non-réalisation d'offre par rapport à l'offre théorique programmée. Elles correspondent très majoritairement à des travaux (ex. régénération Clermont-Nîmes, travaux TELT Chambéry-Modane, maintenance caténaire/travaux CCR sur la Vallée du Rhône, bucheronnage sur Lyon-St-Etienne...)
- Les suppressions entre J-7 et J-1 (**Plans de Transport Perturbés - PTP**) ont eu un impact très limité sur le plan de transport (**0,2 %** par rapport à l'offre théorique programmée) : le déraillement d'un train à Grigny suite à une coulée de boue le 28/04 a impliqué 1 semaine de travaux, mouvements sociaux locaux TER (ex. Clermont-Montluçon en juin) ou SNCF Réseau (ex. agents circulation sur la Vallée du Rhône en août, grève nationale en février)...
- Les suppressions jour J (trains prévus la veille mais n'ayant pas circulé le jour J) pèsent pour **1,6%** du volume d'offre théorique programmé (soit 424 000 tkms). Les causes relèvent principalement de TER (soins/détresse matériel roulant...), de l'externe (notamment impacts des très nombreuses intempéries : tempêtes, inondations, coulées de boue...), de SNCF Réseau (ex. panne Télécom impactant les circulations au départ/arrivée de Grenoble en mai, arbres sur caténaire à Thonon et à Rumilly en septembre...).

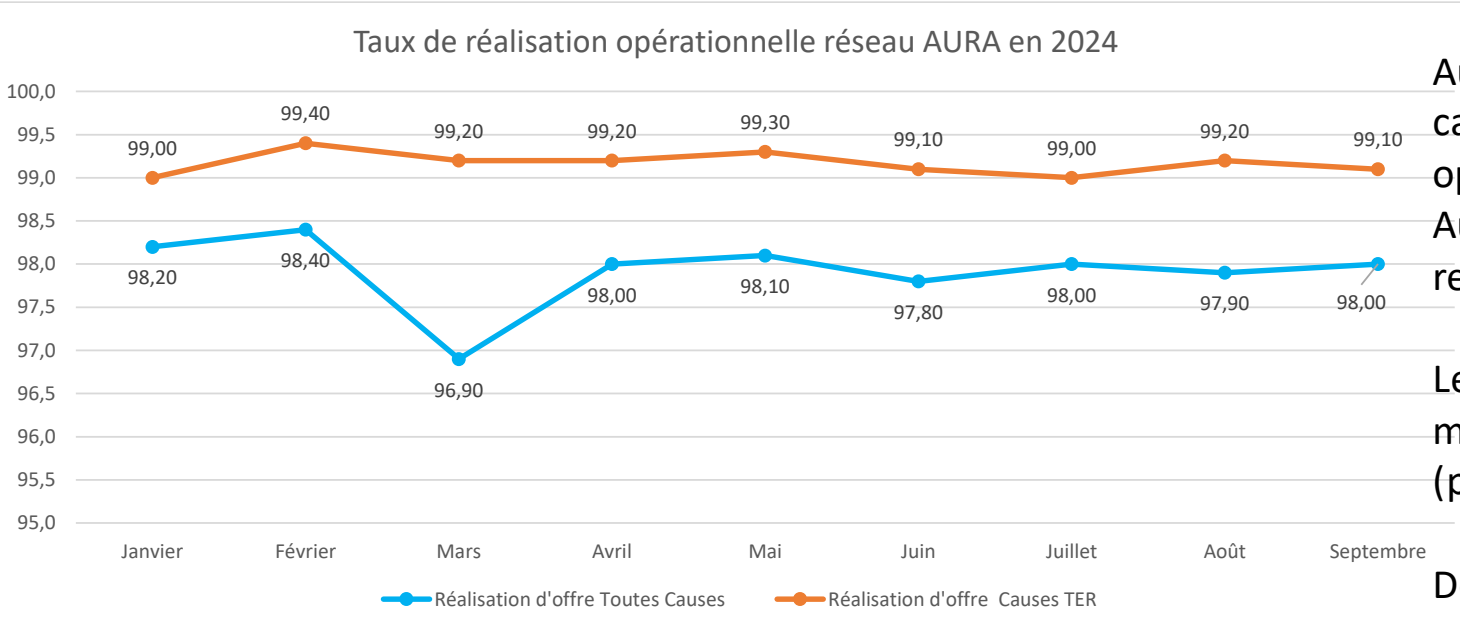
## Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

| Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)    | 2023 | 2024 (fin septembre) |
|--|------|----------------------|
| Nbre de trains supprimés causes TER Jour J | 4104 | 2792                 |

A fin septembre 2024, en moyenne 1228 trains ont circulé chaque jour, contre 1087 trains en moyenne à fin septembre 2023. Le taux de réalisation de l'offre s'améliore en 2024.

Le taux de réalisation de l'offre, avec les causes uniquement TER le jour J, est de plus de 99% de janvier à septembre 2024. Ce résultat est stable au cours de l'année 2024, avec des suppressions pour causes TER comprises -1% et -0,6% (février est le meilleur mois en 2024).



Au premier et second trimestres 2024, les suppressions causes TER représentent 0,8% des trains de l'offre opérationnelle.

Au troisième trimestre 2024, les suppressions causes TER représentent 0,9% des trains de l'offre opérationnelle.

Les suppressions pour causes TER le sont très majoritairement en raison de problèmes matériels roulants (plus de la moitié des cas), puis de bagages abandonnés.

De janvier à septembre 2024, en moyenne 10 trains ont été supprimés par jour (idem en 2023).

Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

## Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,7% en cumul à fin septembre 2024** (vs 90,3% même période 2023). 3,1% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER à fin septembre 2024 (vs 3,4% à fin septembre 2023). Soit une diminution des causes TER de non ponctualité

### au 1<sup>er</sup> trimestre 2024

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,7%** dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. soit 0,4 pts d'amélioration par rapport à T1 2023.

Des évènements climatiques (glissement de terrain) ainsi que des chocs sur le matériel roulant génèrent des retards

### au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024

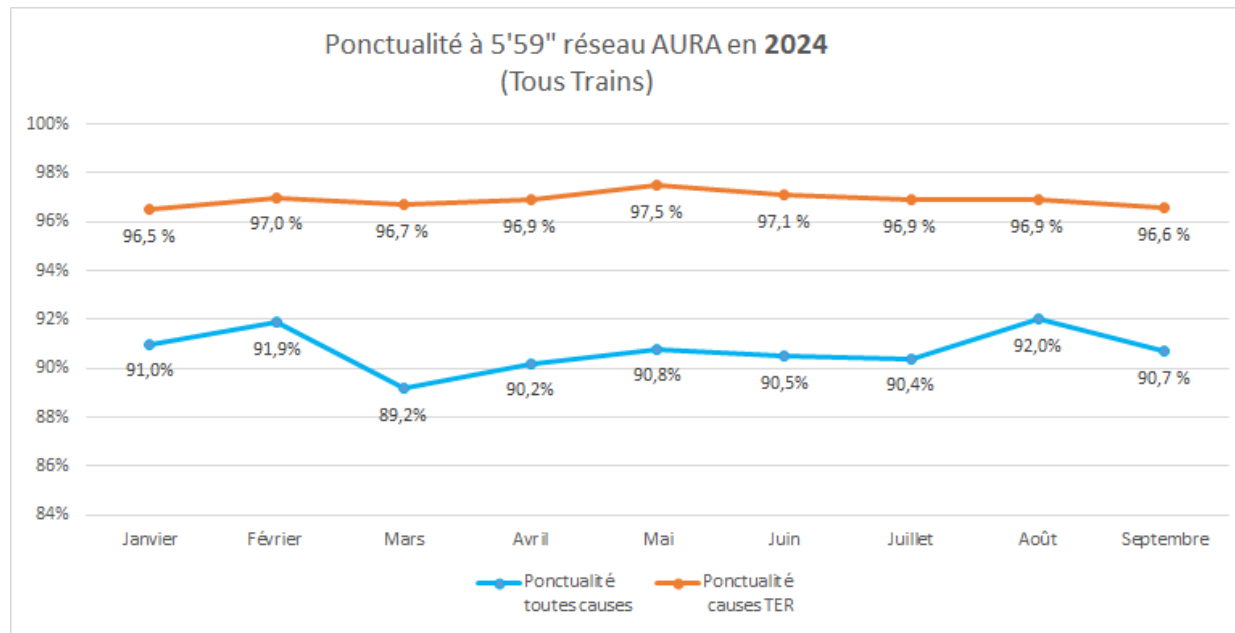
La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,5%** dont 2,8% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER soit 0,6 pts d'amélioration par rapport à T2 2023.

### au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **91%** dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER soit 0,1 pts d'amélioration par rapport à T32023.

Les trois principales causes de non-qualité restent les problèmes sur le matériel roulant, les conditions de réalisation de la conduite et la mise en œuvre opérationnelle de la production.

| Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX) | 2023                             | 2024<br>À fin septembre          |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Ponctualité tous trains toutes causes   | 89.5%                            | 90.7%                            |
| Ponctualité tous trains causes TER      | 96,4%<br><i>Objectif : 97,1%</i> | 96.9%<br><i>Objectif : 96.6%</i> |



Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

# La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

| Lignes   | Ponctualité 2023 | Ponctualité 2023 agrégée | Ponctualité 2024 (à fin septembre) | Ponctualité 2024 agrégée (à fin mars) |
|--|------------------|--------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|
| LYON PERRACHE MÂCON                                | 68.8%            | 77.5%                    | 88,5%                              | 82,7%                                 |
| MÂCON - LYON PERRACHE - VALENCE - AVIGNON          | 75.8%            |                          | 85,7%                              |                                       |
| MÂCON - LYON PERRACHE - VALENCE                    | 75%              |                          | 77,9%                              |                                       |
| LYON PART DIEU - MÂCON - DIJON                     | 81.5%            |                          | 85,3%                              |                                       |
| LYON PART DIEU - MÂCON                             | 73.6%            |                          | 74,1%                              |                                       |
| AMBERIEU - MÂCON                                   | 89.7%            |                          | 89.7%                              |                                       |
| AMBERIEU - CULOZ - CHAMBERY                        | 86.1%            | 86.1%                    | 89,9%                              | 89,9%                                 |
| AMBERIEU - LYON PART - DIEU - SAINT-ETIENNE        | 88.5%            | 88.5%                    | 89.6%                              | 89,6%                                 |
| BOURG EN BRESSE - OYONNAX                          | 92.1%            | 92.1%                    | 93,5%                              | 93,5%                                 |
| LYON - AMBERIEU- BOURG EN BRESSE - BELFORT         | 82%              | 87.2%                    | 86%                                | 88.3%                                 |
| LYON - AMBERIEU- BOURG EN BRESSE                   | 90.9%            |                          | 84,7%                              |                                       |
| LYON - VILLARS - BOURG EN BRESSE                   | 88.4%            |                          | 90,3%                              |                                       |
| DIJON - SAINT-AMOUR - BOURG EN BRESSE              | 89.3%            | 89.3%                    | 93,8%                              | 93,8%                                 |
| LYON – AMBERIEU- BOURG EN BRESSE - LONS-LE-SAUNIER | 85,3%            | 85,3%                    | 81,4%                              | 81,4%                                 |

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production



# La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

| Lignes   | Ponctualité 2023 | Ponctualité 2023 agrégée | Ponctualité 2024 (à fin septembre) | Ponctualité 2024 agrégée (à fin septembre) |
|--|------------------|--------------------------|------------------------------------|--|
| LYON - PARAY LE MONIAL                         | 75.1%            | 75.1%                    | 74,4%                              | 74,4%                                      |
| MACON - LYON PERRACHE - VALENCE                | 75%              |                          | 77,9%                              |  |
| LYON PERRACHE VALENCE                          | 80%              | 78.9%                    | 85.1%                              | 81,6%                                      |
| LYON PART DIEU VALENCE AVIGNON                 | 78%              |                          | 83,2%                              |  |
| LYON PART DIEU - VALENCE                       | 87.9%            |                          | 86.3%                              |  |
| LYON PART DIEU - VALENCE - AVIGNON - MARSEILLE | 79.4%            |                          | 58,7%                              |  |
| MACON - LYON PERRACHE - VALENCE - AVIGNON      | 75.8%            |                          | 85.7%                              |  |
| VALENCE - AVIGNON - MARSEILLE                  | 94.3%            |                          | 93,9%                              |  |
| VIENNE - LYON - VILLEFRANCHE                   | 90.5%            |                          | 90.5%                              |  |
| LYON - BELLEGARDE - GENEVE                     | 78.4%            | 78.4%                    | 88,5%                              | 88,5%                                      |
| LYON PART DIEU - SAG - CHAMBERY                | 78.9%            | 79%                      | 84,5%                              | 84,5%                                      |
| LYON PART DIEU - AMBERIEU - CHAMBERY           | 81.1%            |                          | 84.3%                              |  |
| LYON PART DIEU - GRENOBLE                      | 82.8%            | 82.8%                    | 80,4%                              | 80,4%                                      |
| LYON PERRACHE - SAINT-ANDRE LE GAZ             | 88.2%            | 88.2%                    | 89,7%                              | 89,7%                                      |
| BOURGOIN – CHAMBERY                            | 83,9%            | 83,9%                    | 91,8%                              | 91,8%                                      |
| ROMANS – DIE*                                  | 82,5%            | 82,5%                    | 82%                                | 82%  |

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

\* Pour Romans – Valence – Die : les données ne portent que sur l'aller-retour ferroviaire organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Départ Die 6h09 / Départ Romans 16h20)



# CONVENTION POUR LA PERFORMANCE DU SERVICE DE TRANSPORT RÉGIONAL 2024-2028 ENTRE LA RÉGION ET SNCF RÉSEAU

## Reconduction de la convention 2022- 2023 pour une période de 5 ans délibérée lors de la commission permanente d'octobre 2024, avec quelques adaptations

- L'obtention de plus de transparence et de lisibilité sur l'utilisation des péages versés par la Région
- Des ajustements concernant le dispositif financier :
  - Cumul pluriannuel des bonus/malus afin de pouvoir financer des opérations plus importantes
  - Suppression des causes Gares & Connexions non maîtrisées par SNCF Réseau
- Des précisions sur la méthodologie et le calendrier de travail pour réaliser un diagnostic des infrastructures

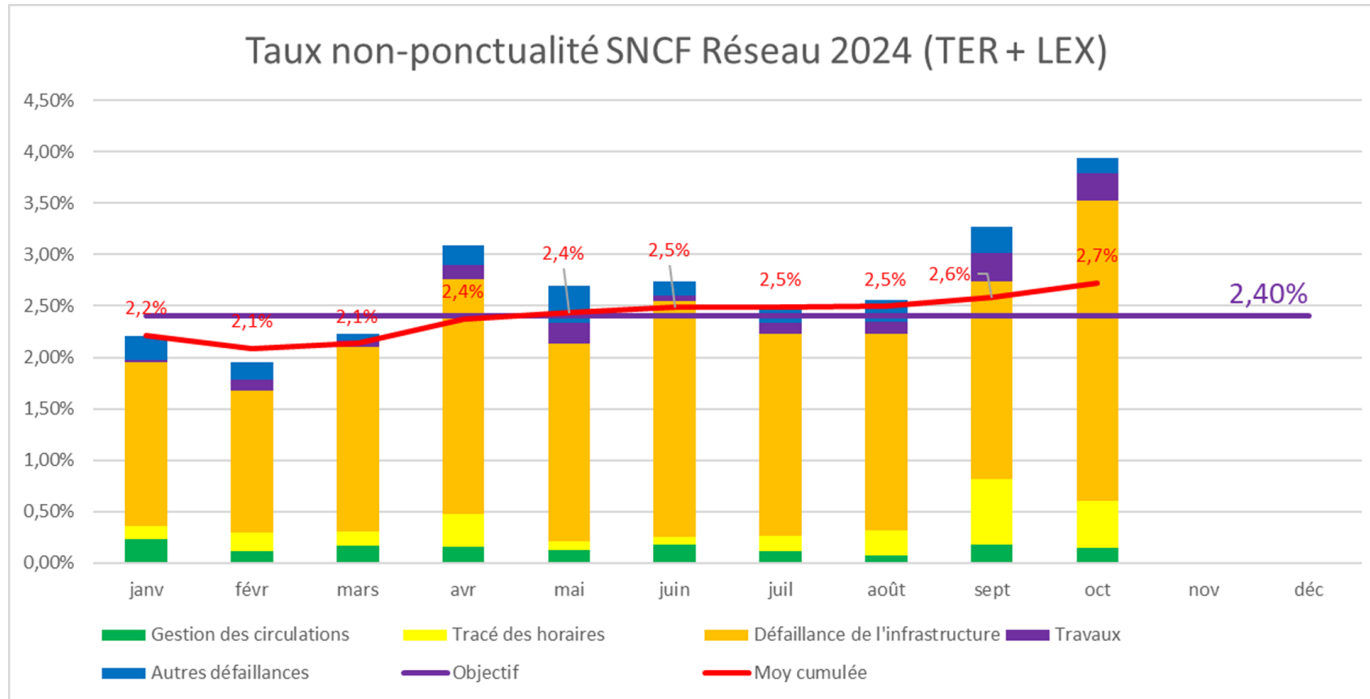
# CONVENTION POUR LA PERFORMANCE DU SERVICE DE TRANSPORT REGIONAL 2022-2023 ENTRE LA REGION ET SNCF RESEAU



Mise en œuvre des financements au titre de l'exercice 2023 :

| Ligne                    | Opération  | Risque couvert   | Réalisation     |
|--------------------------|--|--|-----------------|
| Lyon – Roanne (Clermont) | Remplacement de câbles de signalisation  | Amélioration sécurité et fiabilité                         | Terminé 12/2024 |
| Lyon Genève              | Débroussaillage et pose de clôtures Collonges – Fort l'Ecluse  | Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence   | Terminé 12/2024 |
| Lyon-Grenoble            | Débroussaillage et pose de clôtures zones Voreppe et Grand-Lemps (entre St-André le Gaz et Grenoble) | Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence   | Programmé 2025  |
| Lyon – Saint-Etienne     | Remplacement télécommande sous-station de Terrenoire   | Récurrence de panne liée au vieillissement de l'équipement | Terminé 11/2024 |

## Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau



A fin octobre 2024, le taux de non-ponctualité cause Réseau est de 2,7%, pour un objectif à 2,4%

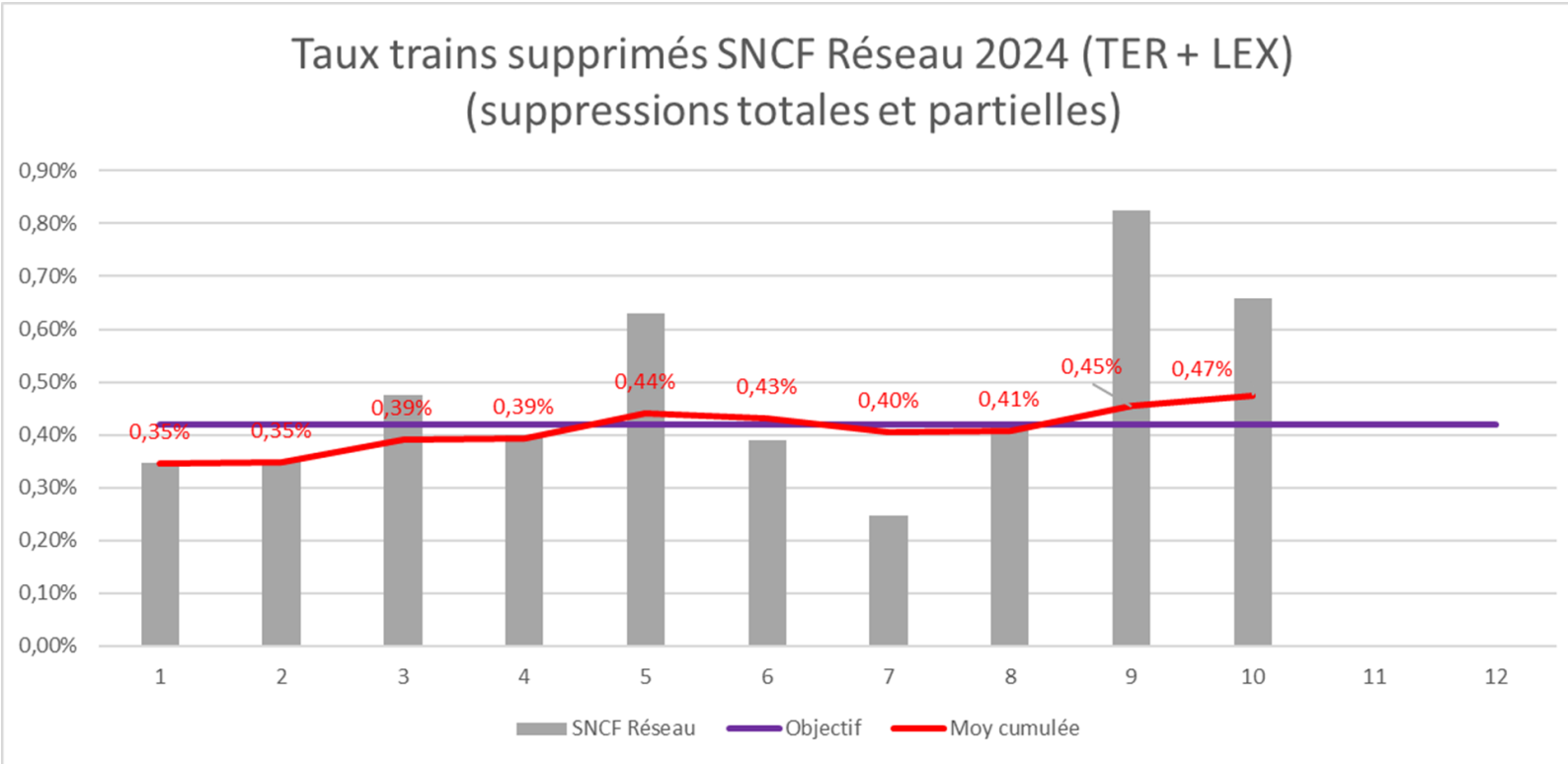
Avril-mai : les intempéries ont pesé sur les causes internes, avec beaucoup d'incidents liés à la végétation, obstacle sur les voies

Été : période des fortes chaleurs bien maîtrisée. Quelques difficultés de tracé horaire et autres défaillances en août, notamment liées à des travaux.

Septembre / octobre : forte augmentation des causes internes réseau en lien avec la replanification des travaux Maurienne / Tarentaise, le déraillement d'un engin travaux et l'impact induit des événements climatiques.

## Réalisation Offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau

Taux trains supprimés SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)  
(suppressions totales et partielles)



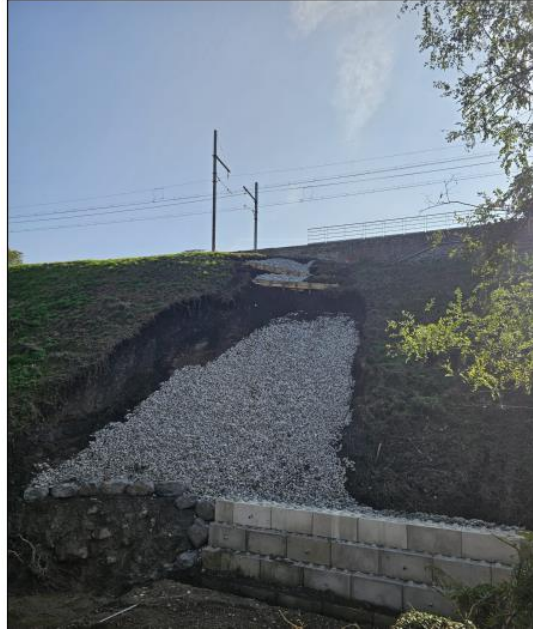
Le résultat à fin octobre 2024 est de 0.47% (≈ 1500 suppressions partielles ou totales) pour causes SNCF Réseau, pour un objectif 2024 de 0,42% (Résultat 2023 : 0,44%)

# Tempête Leslie : Ligne Lyon – Saint Etienne – 17 octobre 2024

- 10km inondés sur les voies 1 et 2,
- plusieurs glissements de terrain
- Dommages sur des ouvrages en terre, des ouvrages d'art et des installations ferroviaires

## Remblai du Voron

Le glissement de terrain initié lors de la tempête KIRK suite à l'érosion des berges de l'Onzion a été doublé par les inondations.



## Moulin du Glattard

Le glissement de terrain a rapproché le pied du talus du Gier de la voie

## Zone du PK 534

3 glissements du terrain supérieur à la voie + 1 glissement de terrain inférieur à la voie + arbres obstruant la voie



Zones de mur Peller et de Trèves Burel.  
Plusieurs venues boueuses venant des terrains supérieurs





# Interventions des équipes SNCF Réseau et entreprises partenaires

**Plus de 100 personnes engagées 7j/7**

Etapes d'intervention :

1. débroussaillage, dégagement et sécurisation des accès à la voie, aux ouvrages d'arts et ouvrages en terre
2. expertise des ouvrages en terre et ouvrages d'art (notamment ceux ayant des fondations subaquatiques dans le Giers)
3. travaux de réparation :
  - Reconstitution et consolidation des talus et remblais
  - Curage de fossés
  - Dégagement et nettoyage des voies
  - Réparation des installations ferroviaires.

Exemple au niveau du PK 534 :

- Evacuation de 260 m<sup>3</sup> de matériaux,
- Pose de 250 tonnes d'enrochements,
- mise en œuvre de 180 tonnes de matériaux drainants 80/120 mm,
- Dépose / repose de 50 ml de caniveau artère câbles,
- Protection et repose du câble Telecom sur 50 ml,
- Reconstitution de la piste sur 25 ml,
- Pose de 20 tonnes de ballast,
- Création de 200 ml de fossé V2



# Reprise de la circulation

## Jour J à J+2 :

- Interruption totale de la circulation entre Lyon et St Etienne sur les 2 voies
- Mise en place d'un « pont ferroviaire » via Roanne pour acheminer les clients

## J + 3 : réouverture de la section Lyon - Givors

## 4 novembre : réouverture de la section St Etienne – Lyon sur les 2 voies

- Voie 2 : circulation normale
- Voie 1 : circulation normale, à l'exception des 3 zones les plus touchées sur lesquelles des travaux de confortement ont eu lieu
  - Jusqu'au 7 novembre : LTV à 40km/h sur 3 zones. Pertes de temps : entre 10 et 15mn
  - À partir du 8 novembre : 2 LTV sont relevées à 100km/h.
  - A partir du 19 novembre : vitesse nominale sauf 1 LTV sur la zone de Moulin Glattard, qui perdurera jusqu'à la réalisation de travaux d'investissement pour conforter le talus. Perte de temps : env 2 mn en ligne.

### Réalisation des opérations

Les opérations ont été ordonnancées pour répondre au plus vite au besoin de plan de transport voyageurs

La ligne a été réouverte **1 semaine avant** la date estimée, pour la rentrée de la Toussaint



## Autre site très touché : rive droite du Rhône (Limony)

80 personnes 7j/7

Reprise des circulations : le 8 novembre

### Travaux réalisés :

- Dégagement et sécurisation des accès
- Terrassement de la plateforme et des abords
- Réfection complète de la voie et des installations ferroviaire





## Objectifs :

- ✓ Répondre aux hausses de fréquentation sur l'axe Lyon/St Etienne et sur la Vallée du Rhône et Val de Saône (Mâcon/Valence)
- ✓ **Améliorer la robustesse** d'exploitation

## Calendrier de déploiement des nouvelles rames :

- ✓ 10 rames mises en service depuis la rentrée
  - 52 000 places supplémentaires par semaine
  - Une amélioration du nombre de places offertes dans 52 trains par semaine principalement dans la vallée du Rhône (exemple : Lyon – Valence 17h11 gagne 230 places assises assuré avec 2 rames Regio2N)
- ✓ 9 supplémentaires prévues d'être mises en service à la livraison de l'atelier de maintenance de St Etienne (fin 2026)



# Avancement des travaux de terrassement de l'atelier de Saint-Étienne





## Les actions complémentaires financées par la Région

- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour faire face aux opérations industrielles jusqu'à l'horizon du remplacement des trains Corail



Vénissieux - Passerelle voie H



Vénissieux - bâtiment léger voie 11



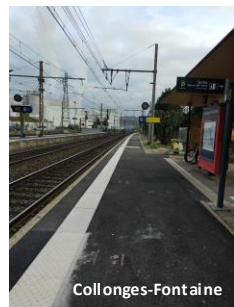
Vénissieux - bâtiment léger voie 11

## Travaux d'allongement de quais

Afin d'accueillir des Regio2N en unités doubles entre Lyon et Mâcon, des travaux d'allongement de certains quais ont été réalisés sur 7 gares de l'axe (dont 5 en Auvergne-Rhône-Alpes). La réalisation des travaux en gare de Collonges-Fontaine en 2024 est venue conclure le programme.

Ces travaux d'un montant de 8,6M€ sont financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des Accords de relance et réalisés par SNCF Gares & Connexions.

Ces travaux permettent, au passage, d'améliorer l'accessibilité dans ces gares (meilleure hauteur du quai, bandes d'éveil à la vigilance...)





## Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021 sur 171, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région**. Plus d'une dizaine de rames mises en service après rénovation depuis le début du programme.

Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031**.

| Série        | 2024      | 2025      | 2026      | 2027      | 2028      | 2029     | 2030 | 2031 | Total          |
|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|------|------|----------------|
| 81 500       | 4         | 7         | 5         | 10        | 1         |          |      |      | <b>27</b>      |
| 76 500       | 6         | 2         | 5         | 3         |           |          |      |      | <b>16</b>      |
| 24 500       | 8         | 10        | 9         | 8         | 8         | 7        |      |      | <b>50</b>      |
| 27 500       |           | 2         | 3         | 4         | 2         |          |      |      | <b>11</b>      |
| <b>Total</b> | <b>18</b> | <b>21</b> | <b>22</b> | <b>25</b> | <b>11</b> | <b>7</b> |      |      | <b>104/171</b> |

# Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



# Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



## Commentaires :

- Actuellement dans la phase des essais électrique à la caisse.

## 5. Perspectives

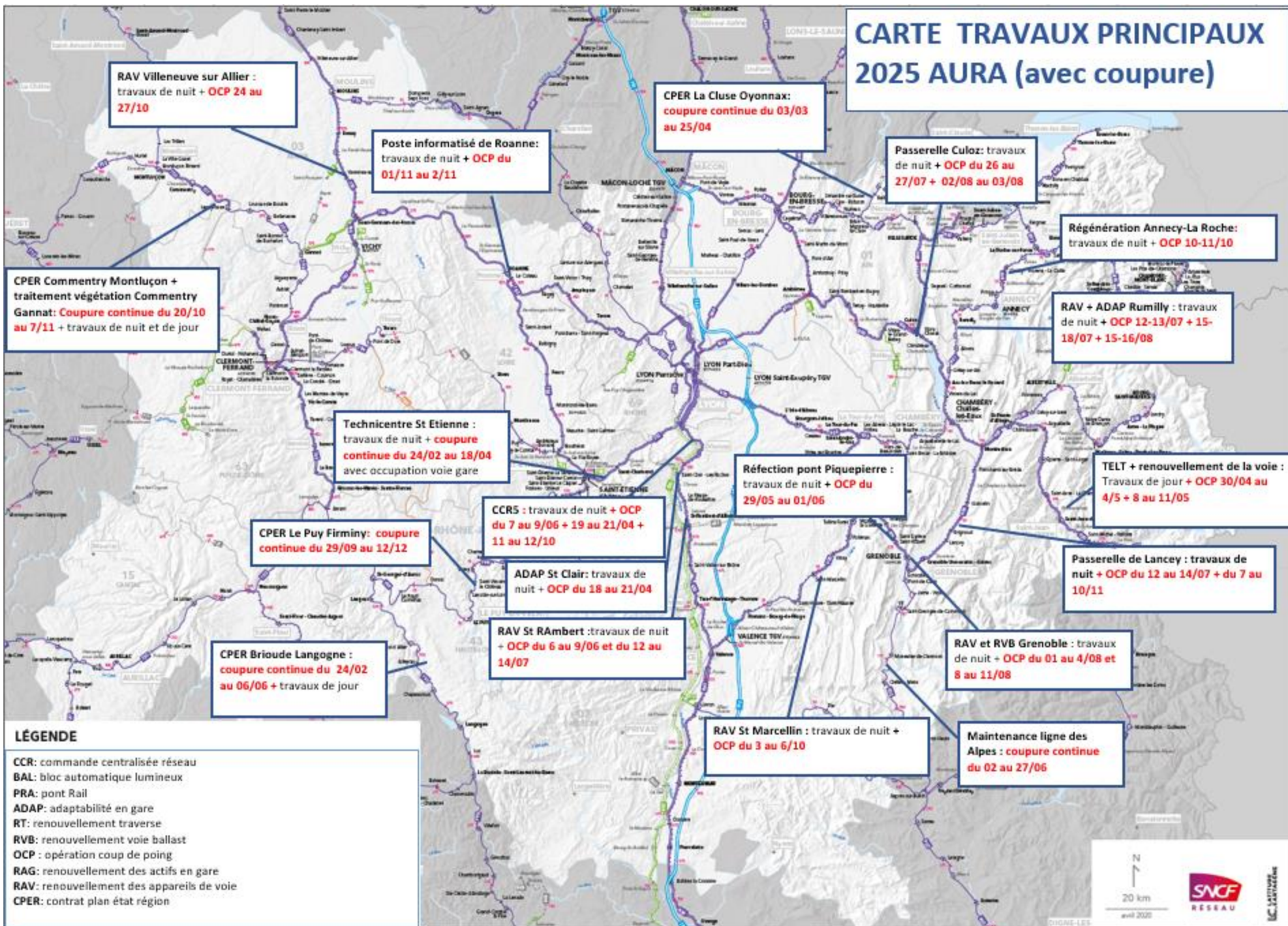
### Service annuels TER 2025, 2026

*(travaux programmés et évolution de desserte)*

### Perspectives



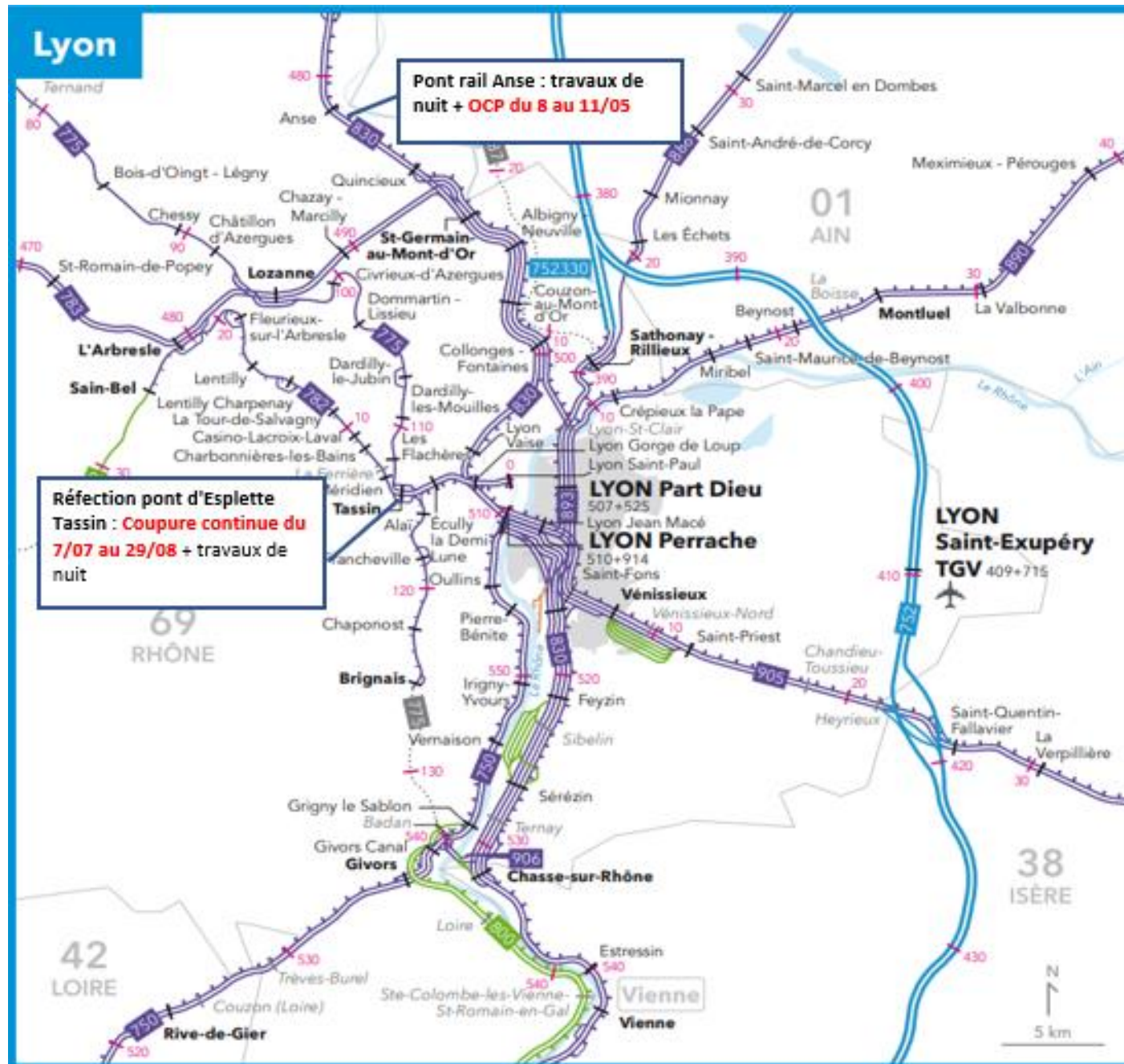
# CARTE TRAVAUX PRINCIPAUX 2025 AURA (avec coupure)



**LÉGENDE**

- CCR: commande centralisée réseau
- BAL: bloc automatique lumineux
- PRA: pont Rail
- ADAP: adaptabilité en gare
- RT: renouvellement traverse
- RVB: renouvellement voie ballast
- OCP : opération coup de poing
- RAG: renouvellement des actifs en gare
- RAV: renouvellement des appareils de voie
- CPER: contrat plan état région





# Carte des chantiers SA2025 – Zoom Rhodanien/Vallée du Rhône

## Chantiers à forts impacts capacitaire:



1- Allongement quai UM3 Rive de Gier et Givors: travaux de nuit 24/03 au 10/05 (21h50-5h35)

2- Création atelier TER St Etienne: travaux de nuit + occupation de la voie A en gare (coupure continue du 24/02 au 18/04)

3- Commande centralisée étape 5 : travaux de nuit répartis sur l'année + OCP du 19/04 09h00 au 21/04 11h00, du 7/06 22h30 au 9/06 14h30 et du 12/07 12h00 au 14/07 14h00

4- Renouvellement appareil de voie St Rambert : travaux de nuit + OCP du 6/06 21h30 au 9/06 15h30 et du 12/07 12h00 au 14/07 14h00

5- Renouvellement appareil de voie Tain : travaux de nuit du 20/01 au 24/01 (22h30-05h35) et du 27/01 au 21/02 (21h35-5h35)

6- Renouvellement appareil de voie entre St Paul les Romans/St Marcellin: travaux de nuit + OCP du 03/10 22h00 au 06/10 05h35

7- Renouvellement poste d'aiguillage Roanne: travaux de nuit + OCP du 01/11 au 02/11 (24h00)

8- Régénération tunnels Tarare/L'Arbresle : travaux de nuit du 20/01 au 3/10 + limitation de vitesse

9- Renouvellement appareil de voie Lyon St Clair : travaux de nuit + OCP V1/2 bis 01/11 au 02/11 (25h00)

10- Tassin Pont d'Espelette : travaux de nuit + fermeture en continue de la ligne du 7/07 au 29/08

11- Pont rail du Bief Anse : Travaux de nuit + OCP du 8/05 au 11/05 (56h00)+ limitation de vitesse

12- CPER Oyonnax – Bellegarde: coupure continue du 03/03 au 25/04

13- ADAP St-Clair-les-Roches: Travaux de nuit + OCP du 18/04 21h45 au 21/04 15h30

# Situation des tenues de postes

## Lamure

### Situation :

- Du Lu au Ve, gare théoriquement ouverte en soirée
- **Poste d'aiguillage non tenu depuis le 6 novembre 2023**
- Maintien du plan de transport de soirée

### Impact sur le Plan de Transport :

- 893902 Lyon-Nevers : départ Lyon 18h08 iso 2023 avec temps de parcours allongé de 12mn à l'arrivée à Nevers
- 893904 : départ Lyon 19h41 (au lieu de 19h14) → Nevers : 23h25



# SA 2025 Les principales évolutions programmées

## CLERMONT-FERRAND - NIMES

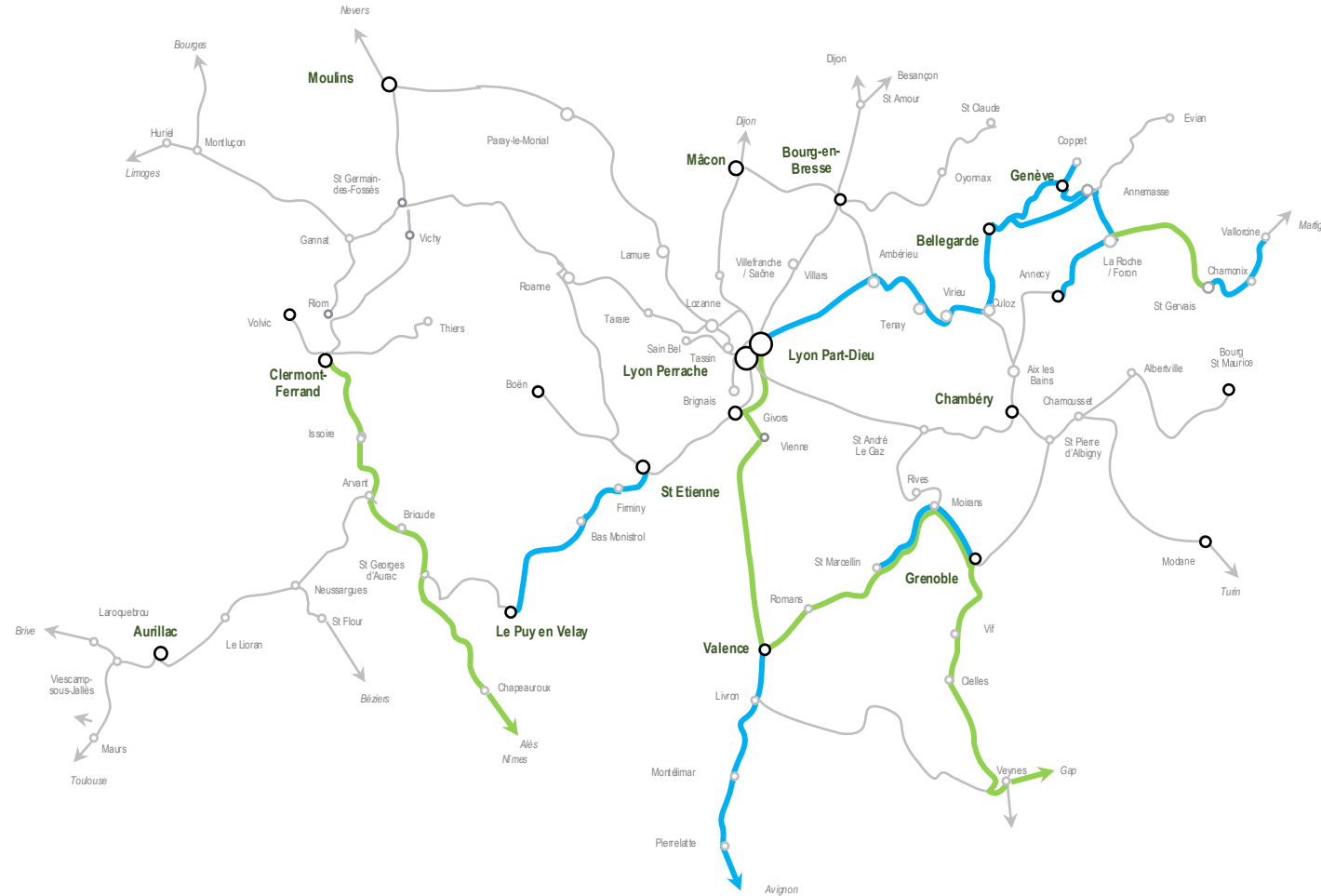
Création d'un arrêt supplémentaire à Clermont-la-Pardieu sur le train Nîmes – Clermont-Fd (877952). Arrêt à Clermont-Fd-la-Pardieu à 19:12 (arrivée à Clermont-Fd 19:17)

## ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR supplémentaire le dimanche départ 14:45 Le Puy-en-Velay arrivée St-Etienne 16:12 / départ St-Etienne 10:53 arrivée Le Puy-en-Velay 12:22

## LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Ajout des arrêts Donzère, Livron et Loriol sur le départ 16:12 de Avignon Centre
- Ajout de nouveaux arrêts sur le départ 08:20 de Lyon Part-Dieu et nouvelle correspondance à Valence Ville avec le TER Valence – Marseille départ 09:37
- Via Rhône : développement du service estival de réservation de vélos à bord de mai à septembre sur la Vallée du Rhône



## BELLEGARDE - ANNEMASSE

- Création d'un départ Bellegarde 13:15 arrivée 13:55 Annemasse
- Création d'un départ Annemasse 05:05 arrivée 05:47 Bellegarde et départ Bellegarde 06:15 arrivée Annemasse 06:55

## ST-GERVAIS – VALLORCINE – LE CHATELARD

- De mi décembre à fin mars : 4 AR supplémentaires le matin et 1 AR supplémentaire l'après-midi entre Les Houches et Vallorcine
- Les trains départs St-Gervais 15:28 et Vallorcine 15:10 circulent désormais toute l'année

## COPPET – ANNECY

Création de 4 trains le samedi en journée (arrivée Annecy 11:16 et 13:16 / départs Annecy 17:44 et 19:44) et d'un train en soirée (départ Annecy 21:44)

## LA ROCHE-SUR-FORON – ST-GERVAIS

Remise en service de 2 AR ferroviaires suspendus en octobre 2022 (départ La Roche 6:55 et 16:12 / départ St-Gervais 8:03 et 17:18) suite non tenue de postes de croisements SNCF-Réseau

## LYON - GENEVE

Création d'un AR de renfort sur 8 dimanches de l'année pour faire face aux fortes affluences (départ Lyon Part-Dieu 15:38 / départ Genève Cornavin 18:25)

## LEGENDE

■ Développement d'offre / Réouverture

■ Ajustement

## LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

Création d'un AR supplémentaire : départ Valence Ville 07:30 arrivée Avignon 08:50 / départ Avignon 09:12 arrivée Valence Ville 10:32

## GRENOBLE – ST-MARCELLIN

Création d'un AR le dimanche (départ Grenoble 13:13 / arrivée St-Marcellin 13:53 et départ St-Marcellin 14:07 / arrivée Grenoble 14:48)

## GRENOBLE – VALENCE

Modification des services TER routier pour optimiser les correspondances TGV à Valence TGV

## GRENOBLE - GAP

TER Cyclo : renfort de composition le dimanche sur la période estivale



## Service 2025

- 10 circulations régulières supplémentaires par semaine
  - création d'un aller-retour en semaine entre Valence et Avignon en heure de pointe
- 2 circulations saisonnières sur Lyon Genève pour 8 dimanches ou Jours fériés
- Adaptation de l'offre existante
  - ajout d'arrêts sur des trains existants dans 5 gares de la vallée du Rhône
  - créations de 3 arrêts dans la vallée de l'Azergues sur des circulations routières

## Service 2026 - *adaptations commandées par la Région sous réserve de l'instruction par SNCF Réseau*

- 35 circulations régulières supplémentaires par semaine
  - Création de 2 allers-retours en semaine entre Bourg en Bresse et Oyonnax
  - Création de 1,5 aller-retour entre Bourg en Bresse et Oyonnax le week-end
  - Création d'un train entre Lyon et Ambérieu en semaine en heure de pointe
  - Création d'un aller-retour entre Lyon et Roanne le dimanche
  - Création d'un aller-retour entre Lyon et Bourg en Bresse le dimanche





## Service 2025

- Suite à des travaux en tunnels générant des ralentissements sur toute l'année, les horaires des TER seront légèrement adaptés.

## Service 2026

- Le dimanche,
  - Demande de l'association 2RATL : création d'un train au départ de Roanne : départ Roanne à 16h50 - arrivée Lyon Perrache à 18h23.
  - Nouvelle relation Lyon > Roanne > Clermont-Ferrand : départ Lyon 9h21. Correspondance à St-Germain des Fossés 11h27 pour une arrivée Clermont 12h11.



**Travaux de régénération** entre Saint-Germain-des-Fossés et Roanne, principalement du 12 octobre au 11 décembre.

→ Impacts sur les circulations encore à l'étude.

## Service 2025

---

- Train Lyon – Paray-le-Monial : iso 2024
- **Train Lyon – Paray-le-Monial – Tours** : en raison d'une limitation de vitesse en Centre Val de Loire
  - En semaine, départ Lyon Perrache 13h25 : allongement de temps de parcours du trajet Lyon toutes gares > Tours de 50mn (arrivée à 20h13 - temps de parcours Lyon-Paray-le-Monial inchangé)
  - Samedi & dimanche : le départ Lyon Perrache 8h15 est avancé à 8h05. Arrivée à Paray-le-Monial à 9h55 au lieu 10h07 (allongement de temps de parcours Lyon > Tours de 10mn – temps de parcours Lyon toutes gares - Paray-le-Monial inchangé)
- **ROUTIER**
  - Création de 3 arrêts routiers sur la ligne de cars TER existante desservant Bois d'Oingt Centre → cf *Fiche horaire 2025*
    - Oingt – route de Saint-Laurent
    - St-Laurent Val d'Oingt – Bourg
    - St-Laurent Val d'Oingt – Gare.

## Service 2026

- Pas d'information stabilisée à ce jour

## Service Annuel 2025

### ■ LYON SAINT-PAUL – BRIGNAIS / LYON SAINT-PAUL – SAIN-BEL



- **du 24 février au 7 mars et du 20 au 31 octobre** (vacances scolaires) (*débroussaillage*)

Pas de train entre 10h et 16h du lundi au vendredi. Car de substitution :

- Branche Brignais : un car TER / h (cars de 20 places)
  - Branche Sain-Bel : un car TER / 45mn
- 
- **du 7 juillet au 29 août** (vacances scolaires) (*remplacement du pont routier Esplette à Tassin par la Métropole de Lyon*)  
**Aucun train sur les 2 branches du tram-train.**
    - Branche Brignais : un car TER toutes les 1/2h pour les flux domicile-travail Brignais > Lyon. Fréquence à l'heure en heures creuses
    - Branche Sain-Bel
      - trains entre Sain-Bel et Charbonnières puis cars TER entre la gare de Charbonnières et Lyon St-Paul via Gorge-de-Loup. Les cars seront doublés en heures de pointe.
      - fréquence : 1/2h quasi toute la journée entre Sain-Bel et Lyon St-Paul et entre L'Arbresle et Lyon St-Paul.

## Service 2025

- **Création d'un aller-retour supplémentaire** afin de renforcer l'offre entre Lyon et Genève et décharger les trains encadrants, **sur 8 dimanches (ou lundis fériés)** pour lesquels sont attendues de fortes affluences (fin de vacances scolaires, longs week-end, etc.) :
  - ✓ Départ **Lyon Part-Dieu 15h38** - Arrivée Genève Cornavin 17h35
  - ✓ Départ **Genève Cornavin 18h25** - Arrivée Lyon Part-Dieu 20h14

## Service 2025

- Reconduction de l'offre 2024

## Service 2026 (en cours d'instruction)

- **Création d'un train omnibus Ambérieu 17h37 - Lyon Part-Dieu 18h18** du lundi au vendredi, afin de renforcer l'offre périurbaine en contre-pointe du soir (sous réserve instruction SNCF-Réseau)

## LYON – AMBERIEU

## Service 2025

- Reconduction de l'offre 2024

## Service 2026 (en cours d'instruction)

- Création d'un **aller-retour supplémentaire entre Bourg-en-Bresse et Lyon Perrache (via Villars-les-Dombes) le dimanche** afin de renforcer l'offre de week-end (sous réserve instruction SNCF-Réseau) :
  - ✓ Départ **Bourg-en-Bresse 12h48** – Arrivée Lyon Perrache 13h59
  - ✓ Départ **Lyon Perrache 15h01** – Arrivée Bourg-en-Bresse 16h12

## AMBERIEU - BOURG-EN-BRESSE - MACON

## Service 2025

- **Fin des adaptations d'offre** en vigueur en 2024 liées aux tensions sur le parc matériel et remise en circulation :
  - ✓ Du TER n°882106 : **départ Ambérieu 08h04** / arrivée Bourg-en-Bresse 8h28, du lundi au vendredi (NB : fin de l'arrêt exceptionnel à Ambérieu à 8h00 sur le TER n°895803 Lyon – Belfort qui permettait d'offrir une alternative)
  - ✓ Du TER n°882119 : **départ Bourg-en-Bresse 16h32** / arrivée Ambérieu 16h56, du lundi au vendredi
- **Ajout d'un arrêt à Ambérieu** par la Région Bourgogne-Franche-Comté sur le TER direct n°895858 en provenance de Belfort (Bourg-en-Bresse 21h43 - Ambérieu 22h01) tous les jours



## Service 2025

- **Fin des adaptations d'offre** en vigueur en 2024 liées aux tensions sur le matériel (remise en place du train départ Oyonnax 12h38)
- **Travaux de régénération de la ligne sur la section Brion – Oyonnax** pour un budget de 5 M€ (91,5% Région), visant à maintenir les performances de la ligne. **Coupure de la ligne du 03/03/25 au 24/04/25** : plan de transport de substitution en cours d'élaboration

## Service 2026 (en cours d'instruction par SNCF-Réseau)

- **Rappel** : projet de SNCF-Réseau de **mise en navette de l'exploitation de la ligne à partir de fin 2026** (avec fermeture du poste de circulation d'Oyonnax et télécommande de la section depuis le poste de Bellegarde)
- La Région a commandé à SNCF-TER une étude de remise à plat de l'offre. Celle-ci a permis de définir **des développements qui vont être commandés pour septembre 2026** :
  - ✓ Passage à un volume de **5 aller-retours quotidiens en semaine** entre Bourg-en-Bresse et Oyonnax (contre 3 aujourd'hui)
  - ✓ Passage à un volume de **3 aller-retours quotidiens le week-end** (contre 1,5 aujourd'hui)
  - ✓ Soit **26 trains supplémentaires** par semaine
  - ✓ Maintien des fonctionnalités scolaires de la ligne et **optimisation des correspondances à Bourg-en-Bresse** avec les TER vers Lyon et les TGV LYRIA vers Paris
  - ✓ Maintien des complémentarités avec l'offre Cars Région Express (ligne X38 notamment)

## Service 2025

- Commande régionale iso 24



- Travaux de nuit impactant les derniers trains Lyon – Grenoble départ de 21h16 et 22h16 pendant, respectivement, une quarantaine de jours (répartis entre le 28 avril et le 16 octobre) et de l'ordre de 110 jours (répartis entre le 10 février et le 16 octobre). Le dernier train Grenoble – Lyon départ de 21h21 sera également impacté pendant une quarantaine de jours (répartis entre le 28 avril et le 16 octobre). Des substitutions par cars seront proposées.
- Coupures des circulations (Opérations Coup de Poing) pour lesquelles des substitutions par cars seront mises en place :
  - Jeudi 29 mai à 17h20 au dimanche 1er juin à 12h20
  - Vendredi 1 août 22h15 au lundi 4 août 05h15
  - Vendredi 9 août 22h15 au lundi 10 août 05h15

## Service 2026

- Commande régionale iso 25

## Service 2025

- Création d'un **aller-retour supplémentaire entre Valence et Avignon** avec :
  - ✓ **Prolongement jusqu'à Avignon (arr. 8h59)** du TER Lyon-Part-Dieu (6h20) – Valence (7h33), permettant de combler un creux d'offre et de desservir Montélimar à 8h05 et Avignon pour 9h00 depuis Lyon
  - ✓ **Origine Avignon (dép. 9h12)** du TER Valence (10h33) - Lyon Part-Dieu (11h40), permettant d'avoir une fréquence à l'heure en matinée entre Avignon et Lyon Part-Dieu, ainsi qu'une nouvelle liaison entre Marseille et Lyon Part-Dieu en correspondance à Avignon
- **Développement de la politique d'arrêt** de 2 TER :
  - ✓ Ajout des arrêts **Saint-Clair-les-Roches, Saint-Rambert-d'Albon et Saint-Vallier-sur-Rhône** sur le TER Lyon Part-Dieu (8h20) - Valence (9h29)
  - ✓ Ajout des arrêts **Donzère, Loriol et Livron** sur le TER Avignon (16h15) - Lyon Part-Dieu (18h40)

## Service 2025

- **Poursuite des travaux de nuit** en vallée du Rhône (commande centralisée du réseau, renouvellement de voies à St-Rambert-d'Albon, etc.) générant des impacts sur les trains du soir notamment :
  - ✓ **Le TER Lyon Part-Dieu (21h20) - Valence (22h30)** sera terminus Vienne du lundi au vendredi du 27/01/25 au 10/10/25 : une substitution par autocar sera mise en place entre Vienne et Valence sur cette période (car omnibus du lundi au vendredi + car direct le vendredi). Circulation normale le week-end.
  - ✓ **Le TER Valence (21h45) - Lyon Part-Dieu (22h56)** circulera uniquement le samedi du 27/01/25 au 10/10/25 et une substitution par autocar sera mise en place en semaine. Circulera avec un horaire avancé de 20 min. du lundi au vendredi du 13/10 au 12/12/25. Circulation normale le samedi.



## Service 2025

- Commande trains régionale iso 24
- Ajustement routier pour faciliter les correspondances entre TER et TGV à Valence TGV Rhône-Alpes Sud.

## Service 2026

- Commande régionale iso 25

# Evolution de l'offre – secteur Diois



La Région Sud prévoit un service 2025 équivalent au service 2024 sur les liaisons Romans – Valence - Gap / Briançon.

Plus spécifiquement entre Gap et Briançon à partir du 13 décembre:  
**Mise en service d'un TER Gap (20H53) - Briançon (22h12)**

=> Une correspondance entre le 17365 (terminus Gap à 20H29 sauf VE, DI et FE) est possible à Gap du LU au JE. (17365 est terminus Briançon les VE, DI et FE)

=> Le samedi la correspondance est assurée entre le 17365 et le 17414 à Gap

## Reconduction du service actuel pour 2025

- Lyon Part-Dieu / Perrache - Mâcon - (Dijon)
- Lyon Perrache – Villefranche-sur-Saône
- Lyon Perrache – St-André-le-Gaz
- Lyon Perrache – Vienne
- Lyon Part-Dieu – Chambéry
- Lyon Part-Dieu – Aix-les-Bains - Annecy
- Ambérieu – Chambéry
- Romans – Valence – Die

## 5. Perspectives

Service annuels TER 2025, 2026  
(travaux programmés et évolution de desserte)



Perspectives



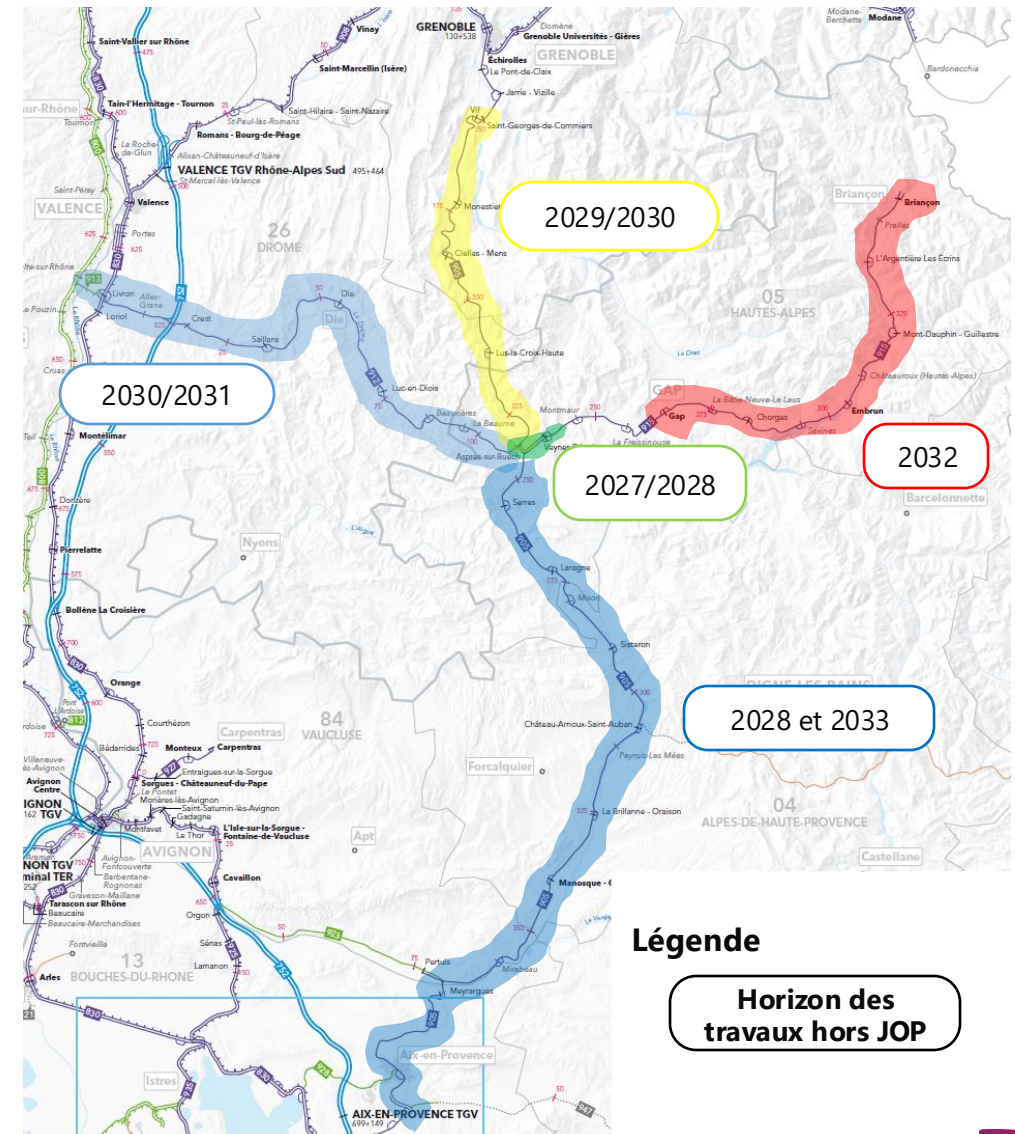
# ETOILE DE VEYNES : PLANNING PRÉVISIONNEL PAR BRANCHE

- ❑ **Vif – Aspres (coordination AURA/PACA):**
  - EP de régénération : finalisées
  - CFI APO-DCE : 8,7M€ dont 15% Région
  - Phase REA prévisionnelle : 2029/2030

- ❑ **Livron – Aspres (coordination AURA/PACA) :**
  - EP trajectoire de régénération : en cours
  - Phase REA prévisionnelle : 2030/2031

*Etudes multi techniques sur les 4 branches :*

- ❑ **Raccordement Aspres/Veynes:**
  - Etudes préliminaires en cours
  - Phase REA prévisionnelle : 2027/28
- ❑ **Veynes (Poteau-St-Luc) – Aix (Exclu) :**
  - Etudes préliminaires en cours
  - Phase REA prévisionnelle : 2028 puis 2033 (2 phases)
- ❑ **Gap – Briançon :**
  - Etudes préliminaires en cours
  - Phase REA prévisionnelle : 2032



**Légende**

**Horizon des travaux hors JOP**



# LES TRAVAUX 2024 DU PLAN DE MOBILISATION DE L'ÉTOILE LYONNAISE POUR PLUS DE RÉGULARITÉ

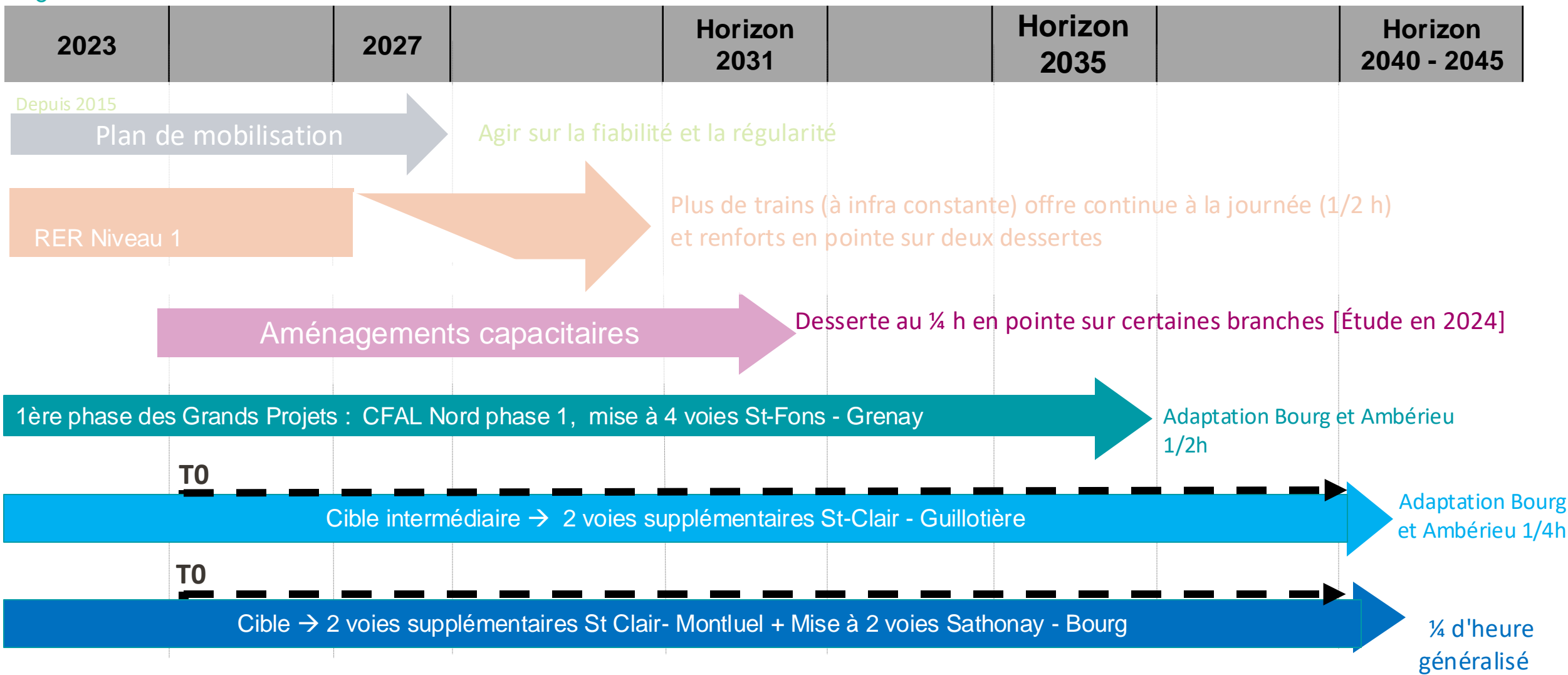
- Création d'un quai voie 2 à Montluel pour fluidifier les circulations entre Lyon et Ambérieu : mise en service octobre 2024.
- Création d'une sous-station électrique à Lyon Saint-Clair : mise en service en juin 2024
- Redécoupage du block à contre sens (vitesse de circulation à contre-sens en cas de perturbation) entre St Quentin Fallavier et Bourgoin-Jallieu : Mise en service réalisée en mars 2024
- Mise en service de la sous-station de Meximieux : prévue décembre 2024
- Suppression simple des PN 12 et 14 de St Pierre de Chandieu : fin 2024
- Mise en service de la sous-station de Chasse : prévue 2025



Projet de création du quai voie 2 à Montluel  
Source : SNCF Réseau

RETROUVEZ TOUTES LES OPÉRATIONS DU PROJET L'ÉTOILE FERROVIAIRE LYONNAISE  
[etoile-ferroviaire-lyonnaise.fr](https://etoile-ferroviaire-lyonnaise.fr)

# Trajectoire pour le long terme – volet planification



## SERVICE CIBLE

En heure de pointe



## RER LYONNAIS (démarche SERM)

En matière de **services périurbains**, l'objectif est le suivant :

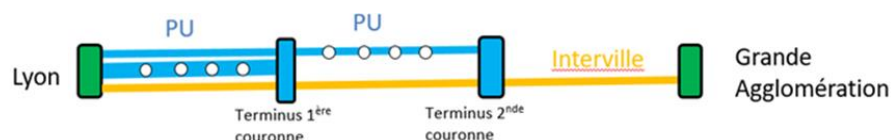
- des services capacitaires
- une **desserte cadencée au ¼ d'heure** en heure de pointe
- Débutant tôt le matin et finissant tard le soir : **5h00 – 23h00**
- Avec un accès facilité pour l'utilisateur aux différents réseaux (**multimodalité**) et reposant sur une architecture modernisée en étoile autour de Lyon

**2 études ferroviaires** en cours avec des résultats attendus en fin d'année 24/début 25 :

- **Déploiement d'un RER lyonnais « cible »** avec de forts besoins d'investissement > horizon à +15 ans
- **Augmentation des fréquences et amplitudes accessibles au SA 2027**, sans aménagement d'infrastructure

**2 projets sous maîtrise d'ouvrage Région :**

- BHNS : Mise en service mi-2027
- CFEL : DUP et AE d'ici fin 2027





# Projet en cours: BHNS Trévoux-Lyon

Projet de transport interurbain piloté par la Région (Maitre d'ouvrage)

Service qualitatif et fiable proche de 1h entre Trévoux et Lyon

18 stations, desserte omnibus

Fréquence 1/4h en pointe

Bus électriques d'une capacité de 110 voyageurs chacun

Itinéraire structurant pour les cycles aussi (15 km de mixité bus-vélo)

Mise en service à partir de fin 2027-2028

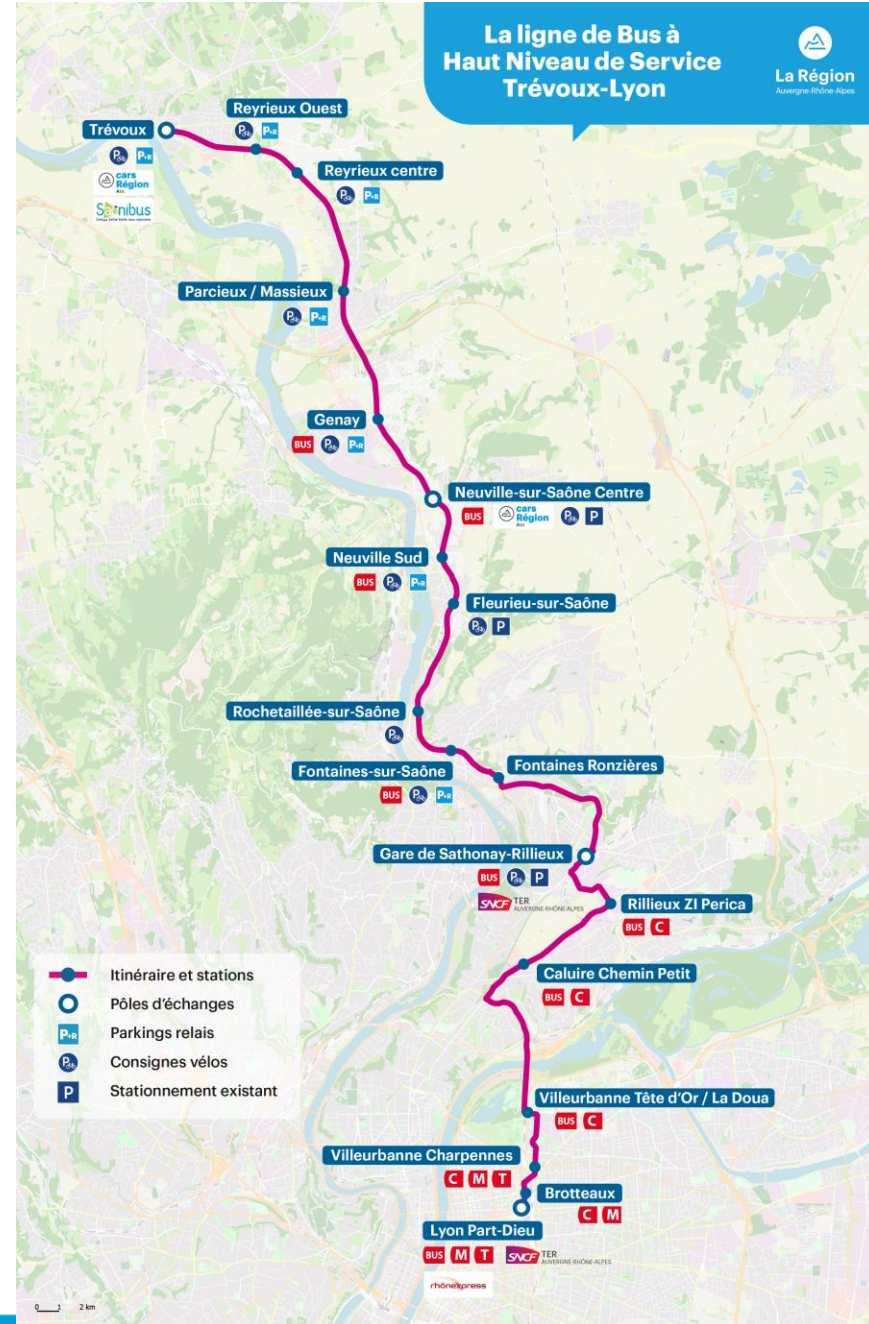
## ACTUALITÉ :

- Etudes techniques de niveau PRO (projet)
- En cours : interventions de terrain pour préparer les travaux principaux diagnostics d'archéologie préventive
- Concertation continue sur le territoire: permanences en mairie à partir de novembre 2024 > puis enquête publique (S2 2025)



<https://expression.auvergnerhonealpes.fr/dialog/bhns-trevoux-lyon>

[contact@bhns-trevoux-lyon.fr](mailto:contact@bhns-trevoux-lyon.fr)





# Projet CFEL : maillon Est du SERM Lyonnais

## Contexte

Bassin Pont-de-Chéruy - Crémieu (nord Isère, hors SYTRAL), 50 000 hab., en forte croissance, en connexion avec Lyon : importante congestion routière et sans axe TER.

## Objectifs et enjeux du projet

- . Améliorer l'accessibilité du bassin, ses connexions à Lyon, Plaine de l'Ain, Plaine Saint Exupéry, Plateau Balcons Dauphiné.
- . Décongestionner, offrir une alternative à la voiture, soutenir la croissance démographique et le développement économique, et répondre aux enjeux environnementaux (climat, biodiversité...).

## Le projet

Une liaison de transport Crémieu à Lyon via Meyzieu, en moins d'1h, toutes les 15 minutes en période de pointe :

. **Tramway** sans correspondance privilégié (sous réserve de faisabilité), 13 500 voy./j en 2030, 17 000 en 2040 et 12 300 voitures économisées

. **Via emprise désaffectée Chemin de Fer Est Lyonnais** entre Crémieu et Meyzieu (propriété Isère et Rhône), avec 6 nouvelles stations, et des rabattements piétons, vélos, bus, voitures à chaque station pour desservir les bassins alentours.

. **Via infrastructure existante** entre Meyzieu et Lyon (SYTRAL).

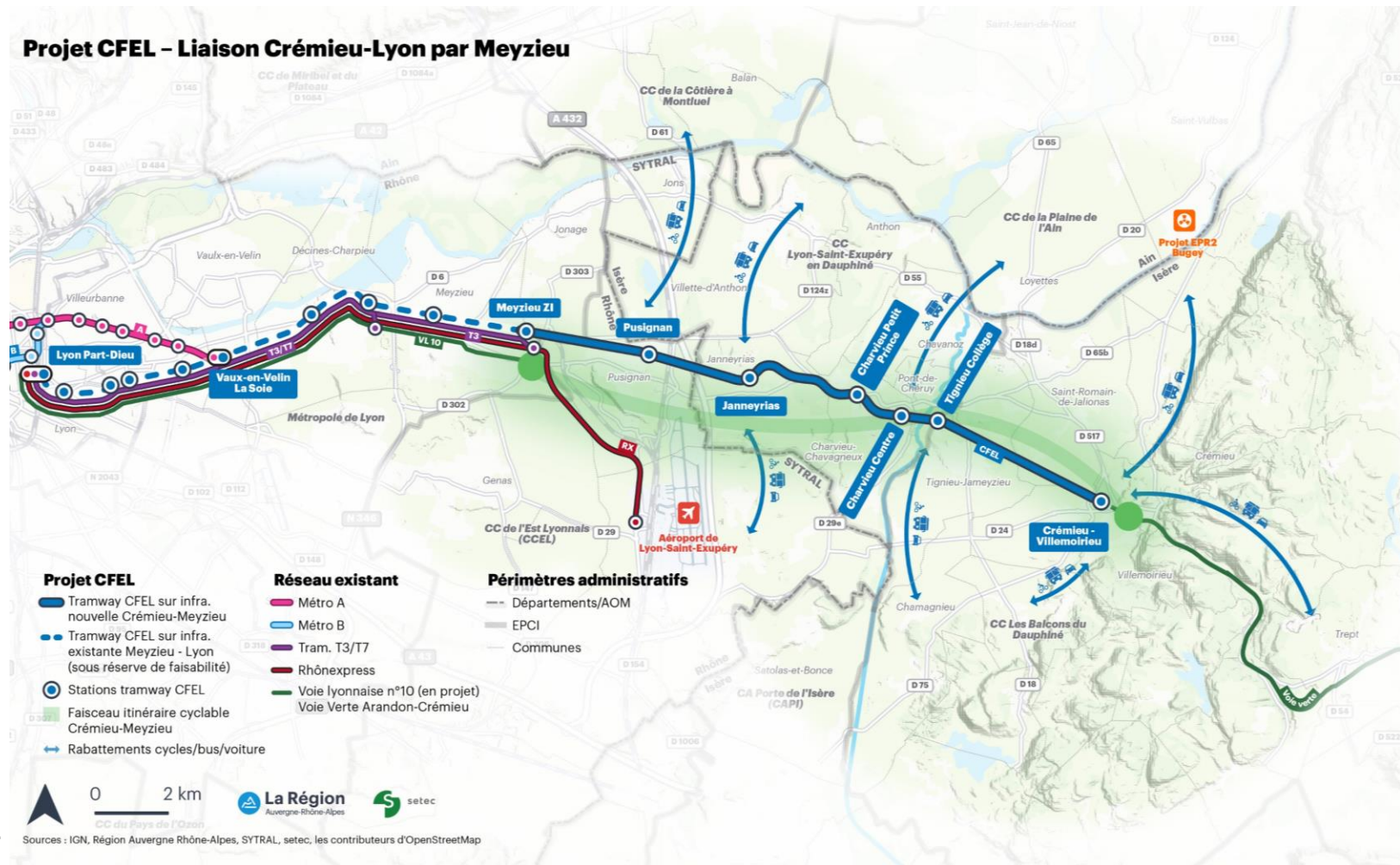
Un itinéraire cyclable entre Crémieu et Meyzieu, en parallèle.

## Pilotage et gouvernance

- . COPIL restreint (CR) : **Région Auvergne-Rhône-Alpes** avec Isère, Rhône, Etat, SYTRAL (Métropole de Lyon et CCEL), LYSED, CCBD.
- . COPIL élargi CE : CR + Communes avec station, SCOT, SMTAML.
- . Comité de suivi : CE + ensemble des Communes et acteurs locaux.

## Calendrier et Budget

- . Concertation fin 2025, DUP fin 2027, mise en service **horizon 2030**.
- . 250 M€ hors raccordement et adaptations infra Meyzieu - Lyon.



Actualités

- . **Études de faisabilité en cours** : inventaire faune flore, levées topographiques, sondages géotechniques, comptages trafic, ... ; faisabilité technique, foncière, juridique et financière du tramway et de l'itinéraire cyclable ; ...
- . **Comités de Suivi début 2025, sur le terrain, avec les élus locaux**, suite Communiqué Presse de septembre 2024
- . COPIL printemps 2025 (décision du projet à présenter à la Concertation, d'après les conclusions de faisabilité)

## REOUVERTURE DE LA RIVE DROITE AU TRAFIC VOYAGEURS

- La Région Occitanie a mis en service le 29 août une phase anticipée de son projet de réouverture de la Rive Droite entre Nîmes – Avignon – Pont St Esprit.
- A l'automne 2021, la Présidente de la Région Occitanie et le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes se sont accordés pour permettre la prise en charge des voyageurs en gare du Teil sur les trains de la Région Occitanie.
- La Région et l'Etat ont financé des études d'avant-projet projet que SNCF Réseau a restitué en juillet 2023.
- Par sa décision du 17 juillet 2023 l'Autorité Environnementale demande une étude environnementale dans la continuité de sa décision du 27 février 2023 relative au projet Occitanie. Le délai de réalisation est compris entre 18 et 24 mois.
- L'Assemblée Plénière de la Région des 29 et 30 juin a délibéré un vœu demandant à l'Etat et SNCF Réseau de former un recours contre la décision environnementale ou d'en neutraliser l'effet négatif.
- SNCF Réseau et SNCF Gares&Connexion ont informé la Région
  - de l'organisation synchrone des études environnementales avec Occitanie avec un besoin de financement.
  - de besoin d'études sécurisation des franchissements sont à mener sur les passages à niveaux sur la section comprise entre Pont St-Esprit et Le Teil.



# PROJET DE RÉOUVERTURE DE LIGNE AUX VOYAGEURS PONT ST ESPRIT - LE TEIL

En synthèse le programme des travaux :

- Aménagement de l'accès au quai rue du 11 novembre
- Aménagement de la sortie de la gare côté Bâtiment Voyageur
- Création d'un quai modulaire côté Bâtiment Voyageur
- Mise aux normes de l'éclairage et équipement des quais (mobilier, info voyageur...)

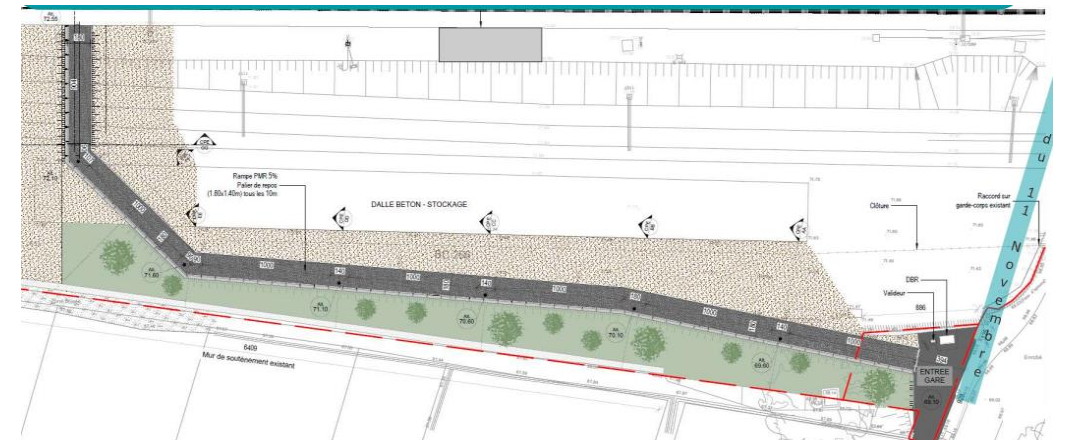
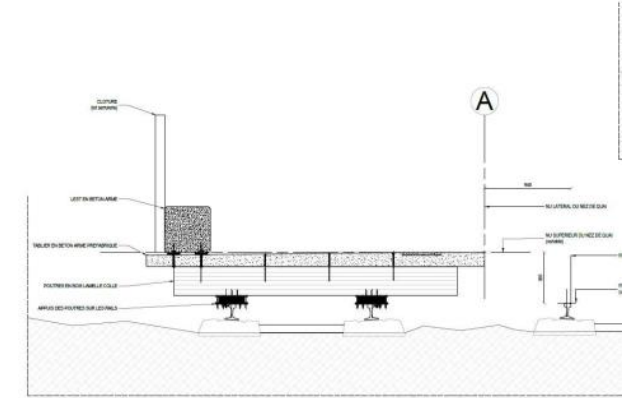


MONTANT DES TRAVAUX : 2 362 000 €



# PROJET DE RÉOUVERTURE DE LIGNE AUX VOYAGEURS PONT ST ESPRIT - LE TEIL

- Dossier environnement en cours de constitution pour projet rive droite du Rhône commun AURA et OC, et commun SNCF G&C et RESEAU, dépôt prévu d'ici fin 2024. Avis de l'AE attendu pour avril 2026.
- Plages Travaux réservées en été 2026 pour travaux en gare du Teil selon le projet connu de quai modulaire sens pair, aménagement quai voie 1 sens impair (*demande de travaux anticipés formulée en préfecture, en cours instruction*)
- Convention de financement DCE REA programmée pour passage en Commission Permanente de décembre 2024, travaux pour **2 362 000 €**





# PROJET DE RÉOUVERTURE DE LIGNE AUX VOYAGEURS PONT ST ESPRIT - LE TEIL

## REOUVERTURE LIGNE et PASSAGES A NIVEAU

Le système de gestion de la sécurité de SNCF RESEAU, et son agrément par l'EPSF, impose, lors de la réouverture d'une ligne aux voyageurs, de mener une analyse de risque pour identifier les aménagements de sécurisation à réaliser sur les passages à niveau afin de rester au même niveau de sécurité.

SNCF Réseau a appliqué cette méthode d'analyse pour 9 PN des départements de l'Ardèche et du Gard. Il en ressort que plusieurs PN nécessitent des aménagements / travaux, d'ampleur variable. Des études préliminaires doivent être engagées pour finaliser le programme technique des travaux.

Les conclusions de l'analyse ont été présentées aux services techniques des régions AURA et OCC en mai 2024, les montants nécessaires aux études préliminaires en octobre.

La Région AURA a validé le financement de ces études. Une CFI est présentée en CP de décembre, pour 150k€.

## CALENDRIER

Les conséquences planning et les éventuelles conséquences sur le programme de réouverture au trafic voyageurs entre Pont-St Esprit jusqu'au Teil sont en cours d'instruction, en interaction avec la Région Occitanie. La réouverture ne peut s'envisager avant 2026.



**Merci**